Atelier Thématique #35

Comment lever les freins pour mettre en place des dispositifs de réemploi et de consigne performants et attractifs ?

Enjeux | **Témoignages**

Jeudi 19 mai 2022

EMARGEMENT

- Utiliser le « **tchat/fil de discussion** »

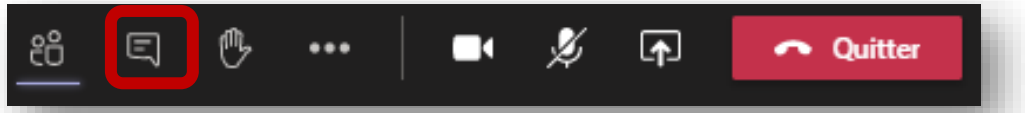

- **Tous les participants doivent émarger** dans le tchat en précisant leur nom, fonction et structure pour le compte rendu *(ex : Gérald DAUDE, Chargé de mission, Région SUD)*

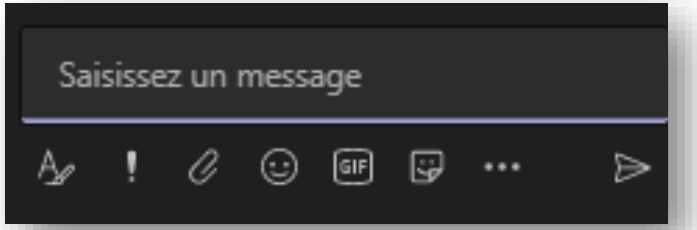

Merci de votre compréhension

En cas de problèmes techniques, contacter nviziale@maregionsud.fr

QUESTIONS-RÉPONSES EN VISIOCONFÉRENCE

- Utiliser le « **tchat** » ou **demander la parole**

- Si possible **penser à mettre l'acronyme de votre structure** avant la question, exemple : « REGION – Comment/pourquoi/… ? »

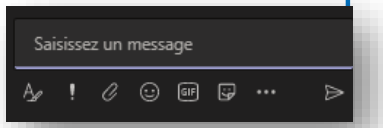

- Vous pouvez également **transmettre des informations** en lien avec l'atelier avec les participants par exemple en postant un lien internet
- Les animateurs et intervenants répondront à certaines questions directement sur le chat
- Les animateurs suivent en direct le « chat » afin de **poser vos questions aux intervenants,** et ils informent des demandes de prises de parole (main levée)
- Les échanges du « chat » et les prises de parole permettront de compléter le CR de l'atelier

Enfin lorsque vous n'intervenez pas, merci de veiller à éteindre votre micro

Merci de votre participation

Le déroulé de la matinée

Animation Circul'R
- Eva GRANDEMANGE
- Jérémie BONHOMME

9h30 Eléments de contexte
- REGION SUD – Arthur de CAZENOVE
- CITEO - Cécile MAGGIOCCHI
- Réseau Consigne - Alice ABBAT
- Petrel - Charles ALLART
- Eternity Systems - Eleonore BLONDEAU

10h35 - 11h25 - Comment assurer le réemploi et la consigne dans la distribution et la restauration en région ?
- Ecoscience Provence - Mikael SCHNEIDER
- Loop - Romain ZANNA-BELLEGARDE
- Uzaje - Marie IEBRUN

11h30 - 12h15 - TABLE RONDE : Comment faire évoluer les habitudes des professionnels et des consommateurs avec le réemploi et la consigne ?
- Pandobac - Shu ZHANG
- Dinette - Laurent SOUCRAYE

12h10 - Clôture du webinaire

Les enjeux pour la Région :
« Remettre en place la consigne et encourager le vrac pour limiter les emballages »

Depuis 2020, les Régions assurent la « Coordination des actions en matière d'Economie circulaire »

LOI NOTRe n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République a transféré la **compétence de la planification des déchets aux Régions et leur a confié la responsabilité d'élaborer un Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires** (SRADDET) à vocation intégratrice (transports, biodiversité, énergie, déchets, agriculture…) et prescriptive

LOI AGEC n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire : confère à la Région une nouvelle compétence : **la Région assure la coordination et l'animation des actions conduites par les différents acteurs en matière d'économie circulaire**, notamment en matière d'écologie industrielle et territoriale. Elle définit également les orientations en matière de développement de l'économie circulaire, notamment en matière d'écologie industrielle et territoriale

La consigne : le contexte

Jusque dans les années 70, le commerce était basé sur la vente de produit en Vrac et le système de consigne était pratique courante.

Suivirent les années de développement et de démocratisation de la consommation, appuyé par la mondialisation, lesquelles ont entraîné une nouvelle organisation de consommation déployant le conditionnement des produits alimentaires entrainant la production galopante des différents types d'emballages à l'instar des plastiques.

Le retour de la distribution sur le principe de la consigne s'inscrit parmi les initiatives menées pour limiter l'utilisation des emballages à usage unique et l'accumulation de déchets d'emballage qu'ils soient valorisés ou non et de favoriser le réemploi.

Les dispositifs de consignes et de réemploi complémentaires aux opérations de recyclage

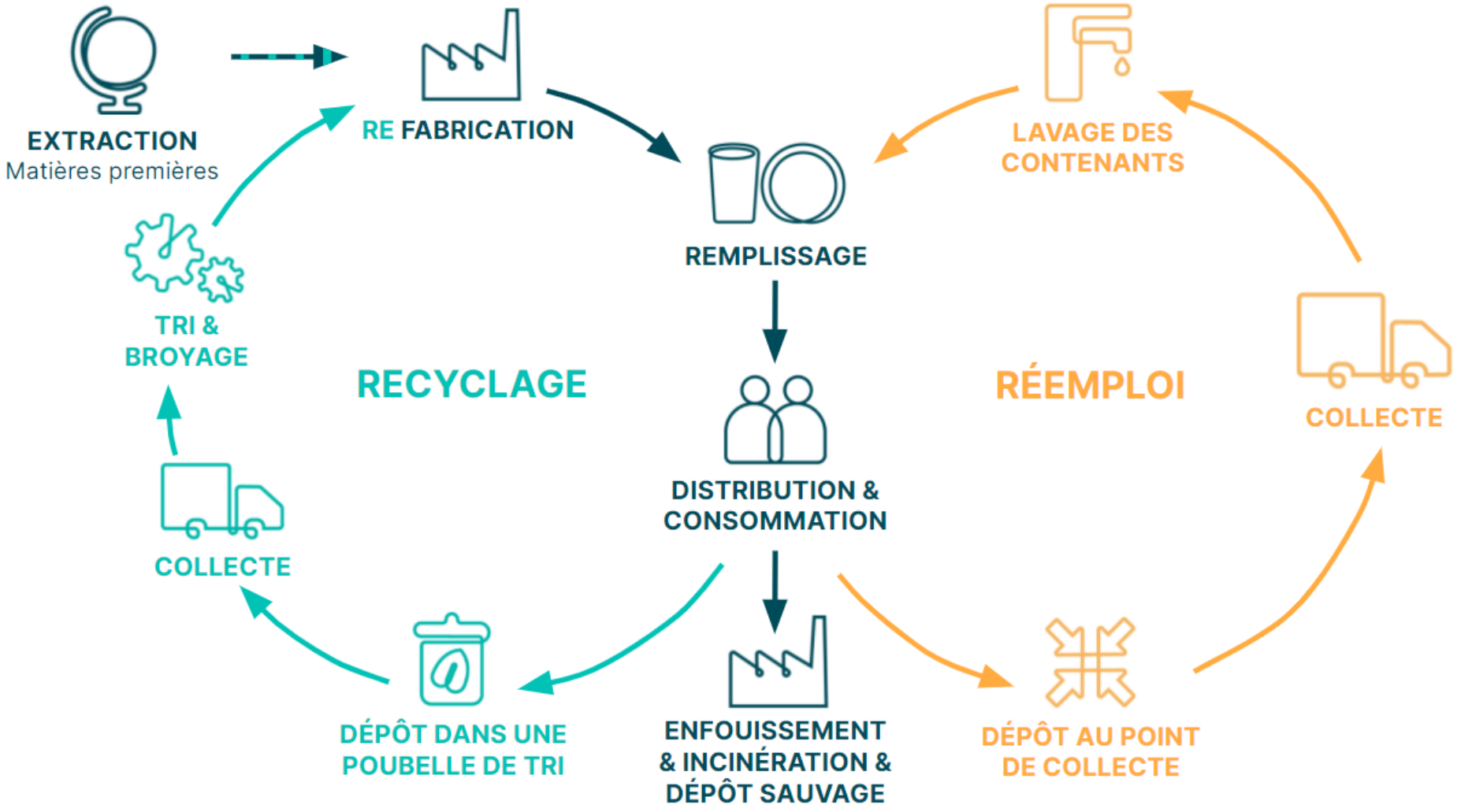

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Life

Les objectifs de la Loi AGEC en matière d'emballages

- 5% des emballages réemployés en 2023 10% en 2027
- Fin de la mise sur le marché d'emballages en plastique à usage unique d'ici 2040
- Réduire de 5% le nombre de bouteilles plastiques mises sur le marché d'ici 2030

L'article 23 de la loi Climat et Résilience publiée le 24 août 2021 confirme la volonté du législateur à accentuer le développement du Vrac et de la consigne du verre.

Enfin, le Plan Climat 2 « Gardons un COP d'Avance » adopté le 23 Avril 2021 par la Région réaffirme la nécessité de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales ou sectorielles d'économie circulaire notamment autour de la consigne, plus précisément au titre de l'action 95, laquelle précise « Soutenir le Vrac et recréer la Consigne avec un circuit adapté de collecte et les matériaux ».

Les enjeux de la planification régionale

Loi « AGEC » -> Mieux collecter les déchets usagés grâce au déploiement de **nouveaux dispositifs de collectes complémentaires** à ceux qui existent déjà **en développant la consigne**.

Pour y parvenir, l'État et les collectivités se sont accordés sur les méthodes suivantes :

- la **mise en place de dispositifs de consigne pour le recyclage et le réemploi** au terme d'un **bilan d'étape** sur l'atteinte des objectifs de collecte qui sera réalisé en **2023 sur les résultats de 2022**
- dans l'intervalle, le **lancement des expérimentations de consigne sur les territoires volontaires**
- la nécessité de **soutenir les initiatives de réemploi**

Accompagnement Régional

- Un Cadre d'intervention Régional voté le 9 Octobre 2020 (Service Economie Circulaire et Déchet)
  - Soutien aux projets en faveur de la prévention des déchets et de l'économie circulaire (**stratégies territoriales**).
  - **Soutien aux équipements et filières et de la valorisation des déchets**. Ce dispositif vise à accompagner les investissements prévus ou compatibles avec les planification régionale en matière de prévention et de gestion des déchets. **Cet outil inclut tout projet aidant au développement du réemploi comme l'installation de centre de lavages**. Le montant d'aide plafond sera de 50% des dépenses subventionnables limité à 50 000 €.
- L'appui de la Direction de l'Economie en soutien à l'outil productif (**Service Financement aux Entreprises /Dispositif Région Sud Attractivité**)

Animation régionale

- **Réseau VRAC**: Accompagnement par la Région du Réseau National VRAC qui **depuis 2021 développe le Vrac sur nos territoires** par de la sensibilisation, de la formation et de l'accompagnement de structures souhaitant s'installer en Région Sud.

- En prévision : **AMI Vrac et Consigne**: La Région envisage de lancer au cours des prochain mois un AMI permettant **d'accompagner ce développement et ce maillage en région** dont les contours doivent être définis en complément du travail effectué par le réseau Vrac.

Les Contacts Région

Chef de service Economie Circulaire et Déchets

vvolland@maregionsud.fr

Equipe Life IP Smart Waste

adecazenove@maregionsud.fr
gevrard@maregionsud.fr
mabadie@maregionsud.fr
nviziale@maregionsud.fr

Projets Investissements

Chargé de projets Economie circulaire
gdaude@maregionsud.fr

Présentation < CITEO

Réemploi des emballages ménagers

19 mai 2022

CITEO

Donnons ensemble une
nouvelle vie à nos produits.

©

Un contexte réglementaire fort sur le réemploi avec un trajectoire du réemploi dés 2023

1er janvier 2022

Art. 65, loi AGEC :

Publication du catalogue de standards par Citeo

2023

Décret réemploi :

5% des fonds des EO dédiés au réemploi

Objectif 5% d'emballages réemployés (entreprise au chiffre d'affaire > 50M)

2024

Décret réemploi :

Objectif 6% d'emballages réemployés (CA > 50M)

2025

Décret 3R :

Réduction de 20% du plastique à usage unique dont 50% par le réemploi (en tonnage)

Décret réemploi :

Objectif 7% d'emballages réemployés (CA > 50M)

Objectif 5% d'emballages réemployés (CA > 20M)

2026

Décret réemploi :

Objectif 8% d'emballages réemployés (CA > 50M)

Objectif 7% d'emballages réemployés (CA > 20M)

Objectif 5% d'emballages réemployés (CA < 20M)

2027

Décret réemploi :

Objectif 10% d'emballages réemployés

Les objectifs ne concernent que les producteurs mettant sur le marché au moins 10 000 unités de produits emballés par an

L’évolution du réemploi au cours du temps

Hier

Aujourd’hui

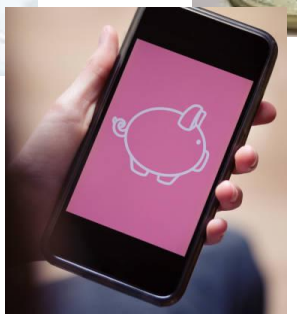

Qu’est ce qu’un emballage réemployé ?

EMBALLAGE REEMPLOYE : Un emballage faisant l’objet d’au moins une deuxième utilisation pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation **est organisé par ou pour le compte du producteur**.

	Présenté **avec** emballage primaire		Présenté **sans** emballage primaire	
Réemploi par **un industriel**	**Préemballé réemployable** (avec ou sans changement de matériau)	*Préemballé* *Réemployable* *Réemploi industriel*	• Vrac **Vrac réemploi industriel** 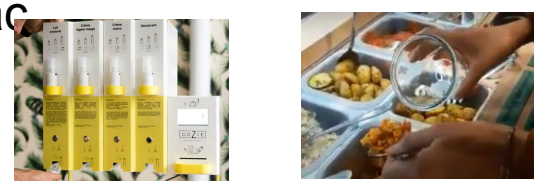	*Vrac* *Réemployable* *Réemploi industriel*
Réemploi par le **consommateur**	**Emballage parent avec une recharge**	*Préemballé* *Réemployable* *Réemploi domestique*	**Vrac réemploi domestique**	*Vrac* *Réemployable* *Réemploi domestique*

Une chaîne de valeur du réemploi par l'industriel qui touchent de nombreuses expertises

6. Flux & traçabilité

Financier : suivi et gestion des consignes monétaires

Emballages : suivi et traçabilité via les différents acteurs

1. Emballage

Emballages réemployables : matériau, étiquette, robustesse

Emballages standardisés vs. spécifiques

Gestion et disponibilité des emballages

5. Lavage

Qualité, performance et contrôle

Mutualisation ou non

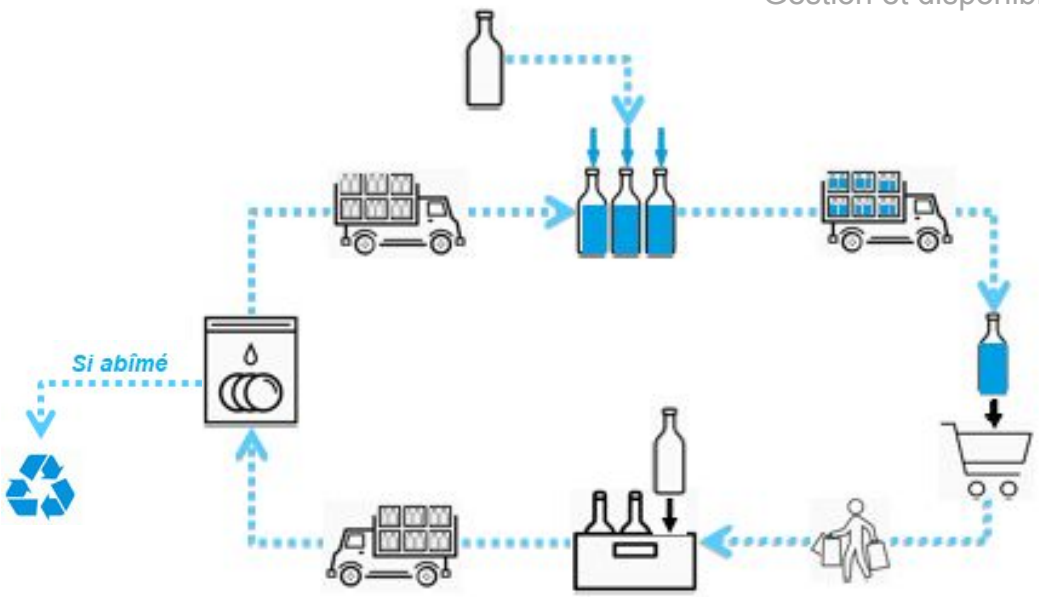

2. Communication / mobilisation

On pack : picto, messages clés

Off pack : stop rayon, meuble, corner

4. Logistique et transport

Coordination et déclenchement des tournées

Optimisation des camions

3. Collecte / récupération

Matériel sur lieu de vente : casiers, RVM, meubles

Suivi et remboursement des consignes monétaires

Accompagner le changement d’échelle pour un développement national

SOLUTIONS TERRITORIALES

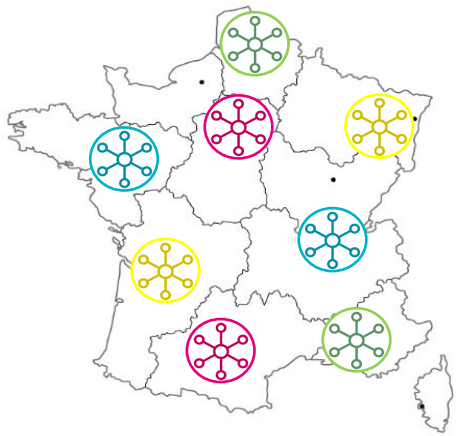

COORDINATION NATIONALE D’OPÉRATIONS RÉGIONALES

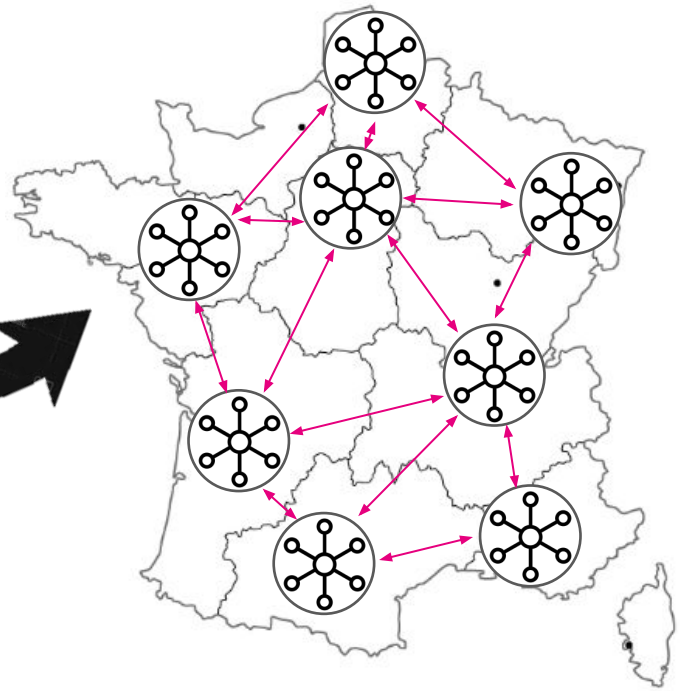

STANDARDISATION

Gammes d’emballages réemployables & impact sur les process industriels

Garanties Réemploi à chaque étape

Parcours consommateur

MUTUALISATION

Des infrastructures sur tout le territoire : récupération, transport, lavage

Du parc d’emballages & des garanties Réemploi

Sur la base des résultats des ACV, comment améliorer la performance environnementale du réemploi vs. single use ?

3 éléments clé à optimiser

- Le nombre de rotations de l'emballage pour limiter la production de nouveaux emballages et rentabiliser l'impact de la fabrication
- Les distances parcourues pour le transport des emballages avant et après lavage – ADEME recommande 250km pour le verre
- Les procédés de lavage industriel : conso. d'eau, recyclage des eaux usées et de pluie ; conso d'énergie ; conso de produits polluants

3 leviers à activer

- Faciliter et améliorer le retour des emballages pour augmenter le nombre de rotations
- Concevoir l'emballage en fonction du dispositif : robustesse et palettisation lors du transport, lavage et « enlevabilité » de l' étiquette
- Mutualiser le dispositif, voire le parc d'emballages

A vos questions

merci

50 boulevard Haussmann
75009 Paris

01 81 69 06 00
contact@citeo.com

Présentation < RÉSEAU CONSIGNE

•Reseau
Consigne

NOTRE OBJECTIF

Promouvoir et de soutenir le développement des systèmes de réemploi des emballages en France afin de **prévenir et réduire les déchets et la consommation de ressources**.

nos missions

- Animer un réseau d'acteur·rices, accompagner et conseiller les porteur·ses de projet
- Documenter les bonnes pratiques et rassembler la connaissance
- Faire évoluer la réglementation et porter la voix des acteur·rices du réemploi auprès des pouvoirs publics
- Promouvoir le réemploi auprès des fédérations professionnelles et des citoyen·nes

180 ADHERENT·ES

Vente à emporter, vente en ligne, restauration collective, fûts de brasserie, colis pour le e-commerce, emballages cosmétiques, bouteilles et bocaux etc.

Travaux récents

Guide :
Collectivités locales : quels leviers d'action pour développer le réemploi des emballages ?

29 •

II. COMMENT DÉVELOPPER ET SOUTENIR LE RÉEMPLOI DES EMBALLAGES SUR SON TERRITOIRE?

En fonction de leurs compétences, les collectivités locales peuvent agir de différentes manières et à différents niveaux pour développer le réemploi.
Toutes les collectivités locales peuvent agir sur la commande publique et informer et sensibiliser les professionnel·les et le grand public au réemploi des emballages. Elles peuvent également développer elles-mêmes des projets de réemploi en suivant différentes étapes mentionnées dans cette deuxième partie et/ou soutenir le développement d'associations et entreprises du réemploi des emballages sur le territoire à chacune de ces étapes. Enfin, les collectivités locales peuvent informer, sensibiliser et former les professionnel·les et le grand public sur les sujets de réduction des déchets et de réemploi des emballages.

INTRODUIRE LE RÉEMPLOI DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

La commande publique constitue un levier essentiel pour développer les solutions de réemploi des emballages. Il est possible d'introduire le réemploi des emballages dans les achats de fournitures et dans les marchés publics.

DANS LES ACHATS DE FOURNITURES

Ce qui finit en déchet était au départ un achat. Lorsqu'un achat s'avère nécessaire, des solutions réemployables peuvent venir remplacer l'usage unique. Les collectivités locales peuvent interdire les emballages à usage unique et/ou fixer des quotas de réemploi pour leurs achats.

RÉGLEMENTATION :

> La loi AREC prévoit que depuis le 1er janvier 2022, l'État n'achète plus de plastique à usage unique en vue d'une utilisation sur les lieux de travail et dans les évènements qu'il organise.
Cette mesure implique une substitution de matériaux à laquelle les acheteur·ses pourraient privilégier un passage au réemployable lorsque cela est possible.

La ville de Hambourg, deuxième ville la plus peuplée d'Allemagne avec 1,8 million d'habitants a rédigé un «Guide pour un approvisionnement écologique»[1] au sein duquel des des standards ont été imposés à tous les services de la ville pour leurs achats. Concrètement, les achats de machines à café fonctionnant avec des capsules de café jetables, de bouteilles d'eau et de bière dans des emballages à usage unique ont été bannis.
Le Réseau Consigne & Réemploi idf recense les produits conditionnés dans des emballages réemployables dans un catalogue.

Au-delà des achats en réemploi, les collectivités peuvent s'équiper pour favoriser le réemploi en interne et sur les évènements publics qu'elles organisent. Les collectivités peuvent commencer par s'équiper de vaisselle réemployable et faire l'achat de machines à boisson chaude n'utilisant pas de gobelets jetables.
Supprimer la jetable nécessite parfois des changements organisationnels en interne.

[1] https://www.hamburg.de/contentblob/5276882/27bad0ccd0e0d2f2f2d0d2f2bad0d2f2d0d0d2f2d0d2f2d0d2f2

Quelques définitions

RÉEMPLOI : toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

RECYCLAGE : procédé permettant d'utiliser à nouveau un produit à part entière ou sa matière pour créer un nouveau produit.

CONSIGNE : somme supplémentaire payée par le consommateur au moment de son achat et qui lui est restituée quand il rapporte l’emballage au point de collecte.

CIRCUIT DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE

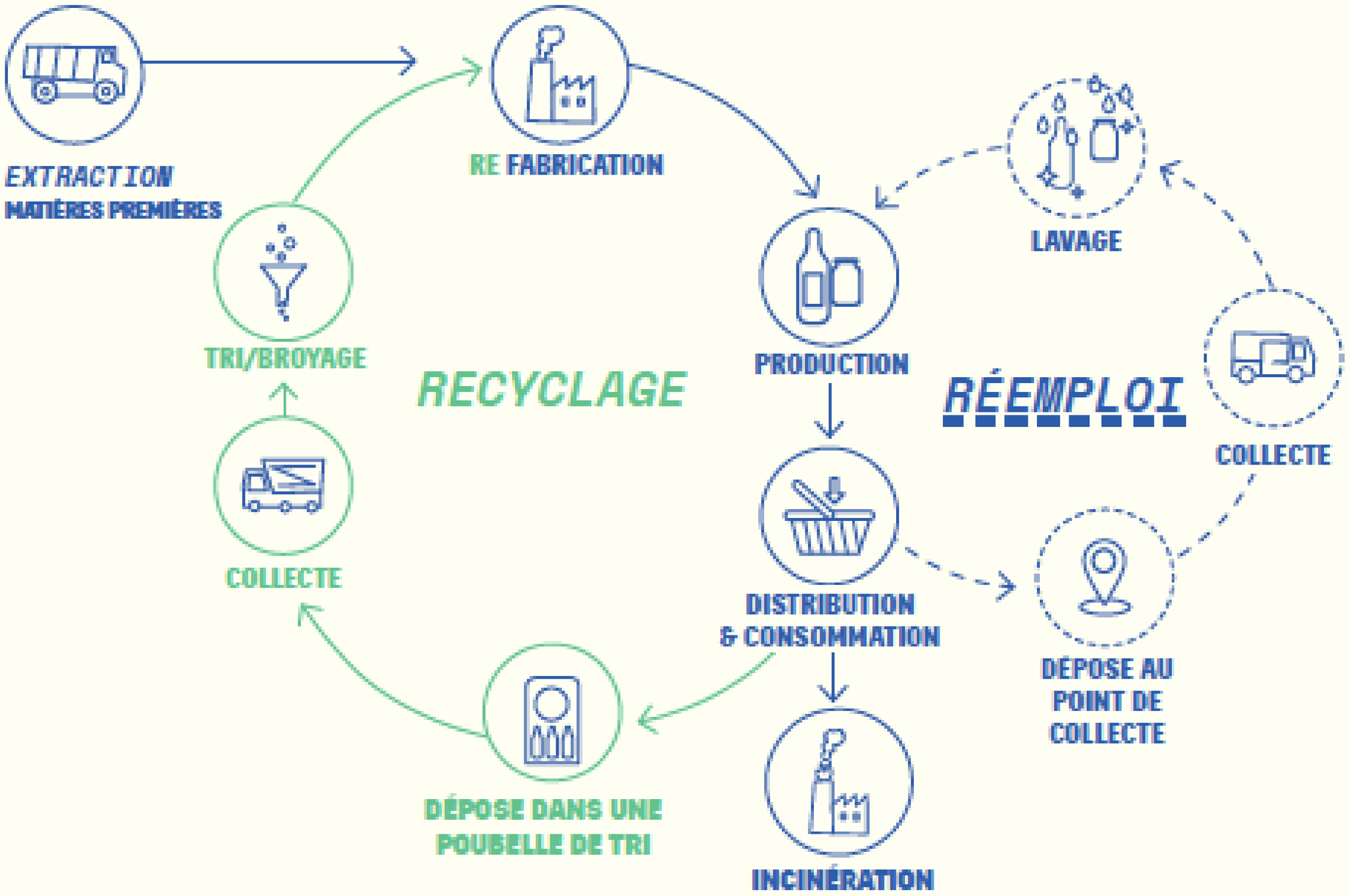

Le réemploi des emballages en France

Une pratique disparue en France dans les années 80

SAUF

- dans le circuit des cafés-hôtels-restaurants où 30% à 40% des emballages sont encore consignés pour réemploi
- en Alsace (25 millions de bouteilles /an)

Depuis quelques années => les filières de réemploi des emballages se reconstruisent partout en France.

POURQUOI MISER EN PRIORITÉ SUR LE REEMPLOI DES EMBALLAGES PLUTOT QUE SUR LEUR RECYCLAGE ?

•Reseau Consigne

Le réemploi des emballages permet :

- **D'éviter l'extraction de nouvelles ressources**
- **D'éviter la production de déchets**
- **D'éviter les déchets sauvages**
- **De promouvoir l'agriculture locale et la consommation en circuit-court**.

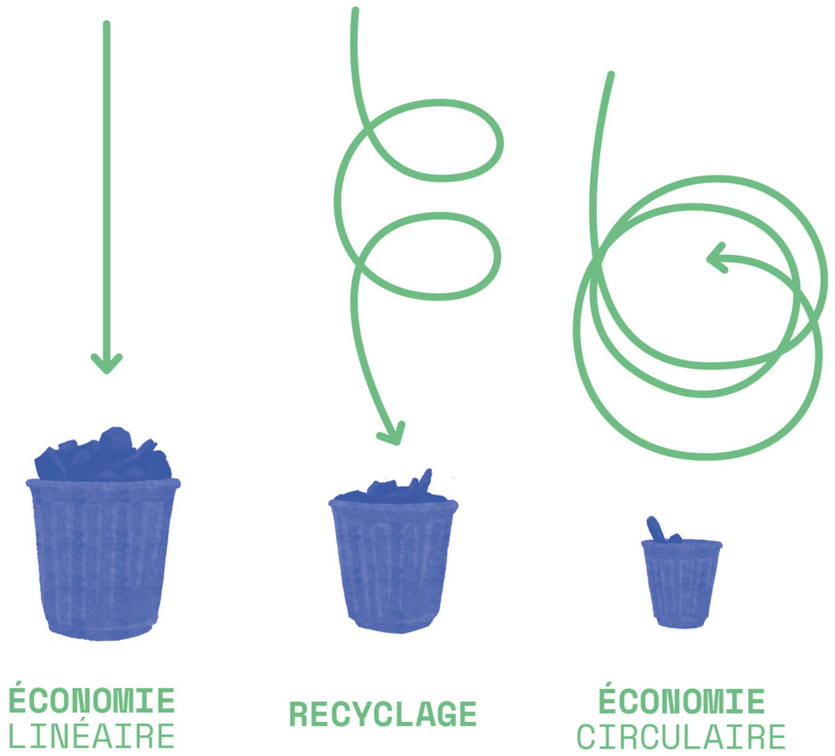

Le réemploi des bouteilles en verre peut permettre :

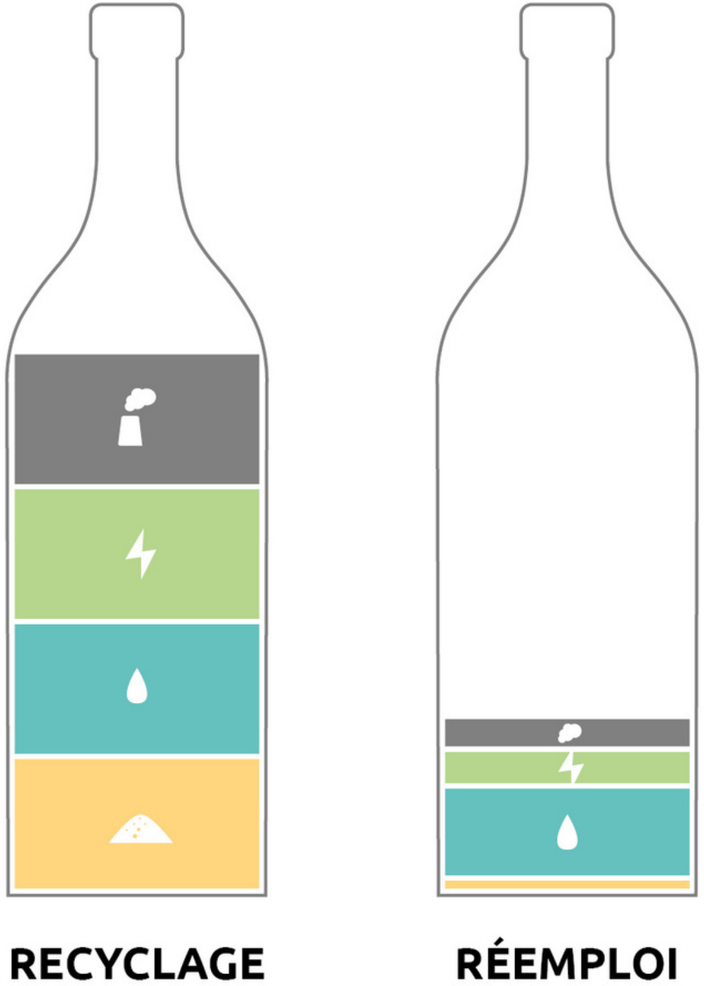

crédits : REBOOTEILLE/SR

-79% d'émissions GES

-33% d'eau

-75% d'économie d'energie

par rapport au recyclage (étude Deroche - 2009)

ÉMISSIONS CO2 : USAGE UNIQUE VS RÉEMPLOI

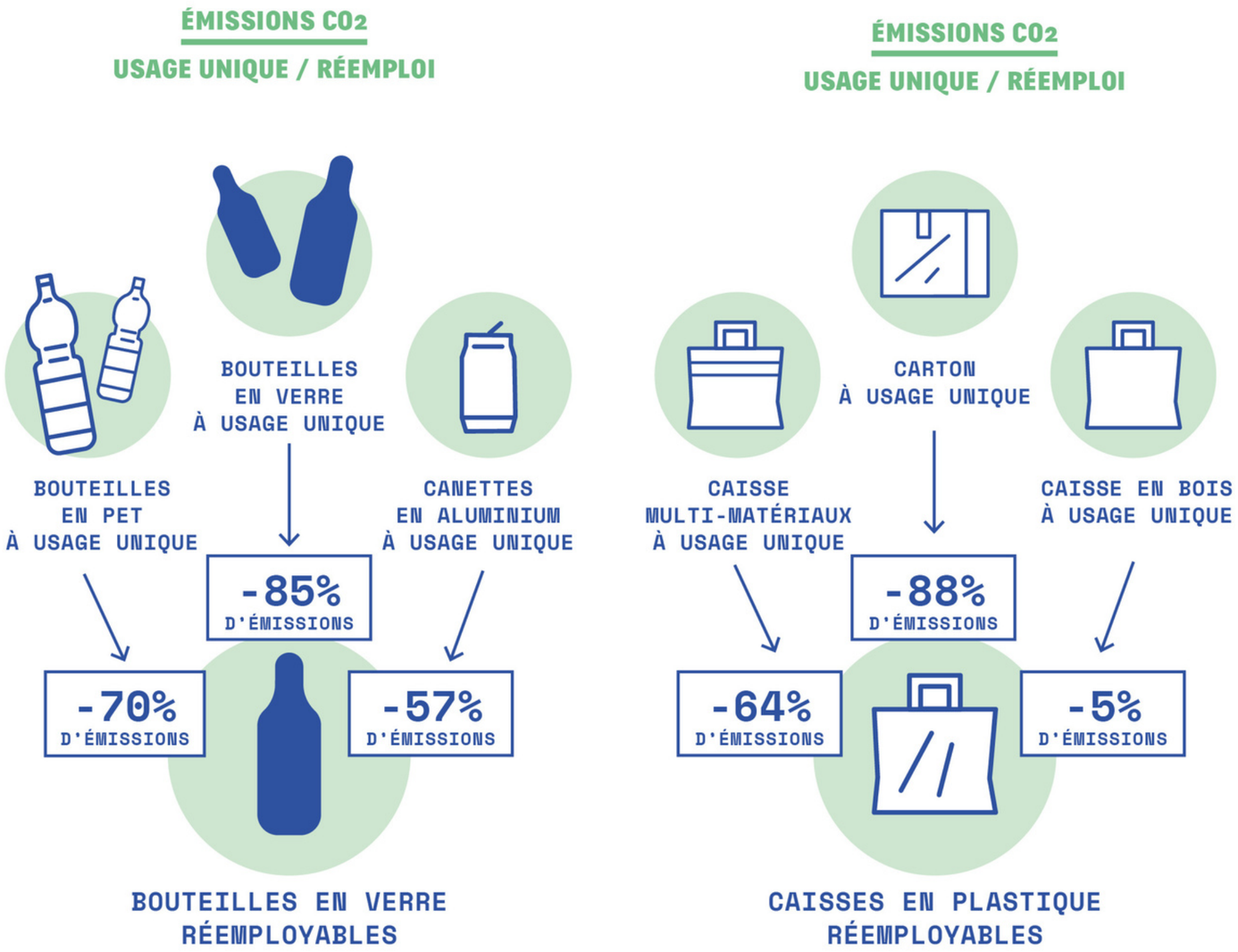

Reusable vs single-use packaging, a review of environnemental impacts, Zero Waste Europe, Reloop, 2020

Paramètres influents sur les bénéfices environnementaux

1. Taux de réutilisation des emballages et le poids des emballages à usage unique
2. Distances de transport et mode de transport
3. Taux de recyclage des emballages à usage unique

Création d'emplois

Le déploiement de la consigne pour réemploi est un vecteur de nombreuses créations d’emplois

LOCAUX et

NON DELOCALISABLES

(pour le lavage des contenants, la logistique notamment)

Impact économique

Pour les collectivités locales : diminution des frais de gestion des déchets et économies en matière de propreté des rues.

Pour les producteurs : une fois les investissements initiaux amortis et les circuits logistiques optimisés, les systèmes de réemploi des emballages tendent à être moins coûteux que l’usage unique.

Pour les consommateurs : en Alsace, où la consigne pour réemploi n’a jamais disparu, les alsacien·nes achètent leurs bières et leurs eaux à un prix similaire et jusqu’à 20% moins cher dans des bouteilles consignées en grande surface, par rapport à leur équivalent dans des emballages à usage unique.

Une forte attente citoyenne

88% **des français·es** souhaitent le **retour de la consigne sur les bouteilles en verre** (IFOP pour WWF - 2019)

63% déclarent “faire attention” à l’emballage au moment de l’achat (“critère d’achat” pour 34 %) - sondage YouGov 2019

67% prêts à privilégier un produit consigné au profit d’un emballage jetable

88% des personnes interrogées ne voit aucun obstacle à l’idée de rapporter ses contenants consignés en magasins

FAQ SUR LES IMPACTS

ETAT DES LIEUX DE LA REGLEMENTATION

•Reseau Consigne

LOI EGALIM (2018)

- Au plus tard le **1er janvier 2025**, **l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique est interdite** dans les services de restauration collective d'établissements scolaires et universitaires, ainsi que des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.

LOI AGEC (2020)

- **Objectifs nationaux de réemploi** :
5% d'emballages réemployables mis sur le marché en France en 2023 et 10% en 2027 (en UVC). => décret sur la proportion minimale d'emballages réemployés mis sur le marché en cours de finalisation

- **Fin de la mise sur le marché des plastiques à usage unique à échéance 2040** assortie d'objectifs quinquennaux de réduction, réemploi/réutilisation et recyclage > Décret 3R pour la période 2021-2025 et stratégie nationale 3R en cours d'élaboration

- Possibilité de mise en œuvre de dispositifs de consigne pour réemploi repoussée à 2023

LOI AGEC (2020)

- Dans les commerces de vente au détail, t**out consommateur final peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins**, dans la mesure où ce dernier est visiblement propre et adapté à la nature du produit acheté.

- A compter du 1er janvier 2023, **interdiction de la vaisselle jetable pour les repas pris sur place dans les établissements de restauration**.

- Depuis le 1er janvier 2022, obligation d'utiliser des **contenants réemployables pour le portage de repas à domicile**.

- Depuis 1er janvier 2022, **l'Etat n'achète plus de plastique à usage unique** en vue d'une utilisation sur les lieux de travail et dans les évènements qu'il organise.

LES SOLUTIONS

•Réseau Consigne

LES SECTEURS

- Restauration
- Portage de repas à domicile
- Évènementiel
- Circuits de distribution (boissons, bocaux et pots, cosmétiques, rayons traiteur)
- Livraison de colis

CARTE DES OPÉRATEURS DE FILIÈRE RÉEMPLOI SUR LES BOUTEILLES, BOCAUX ET POTS EN VERRE

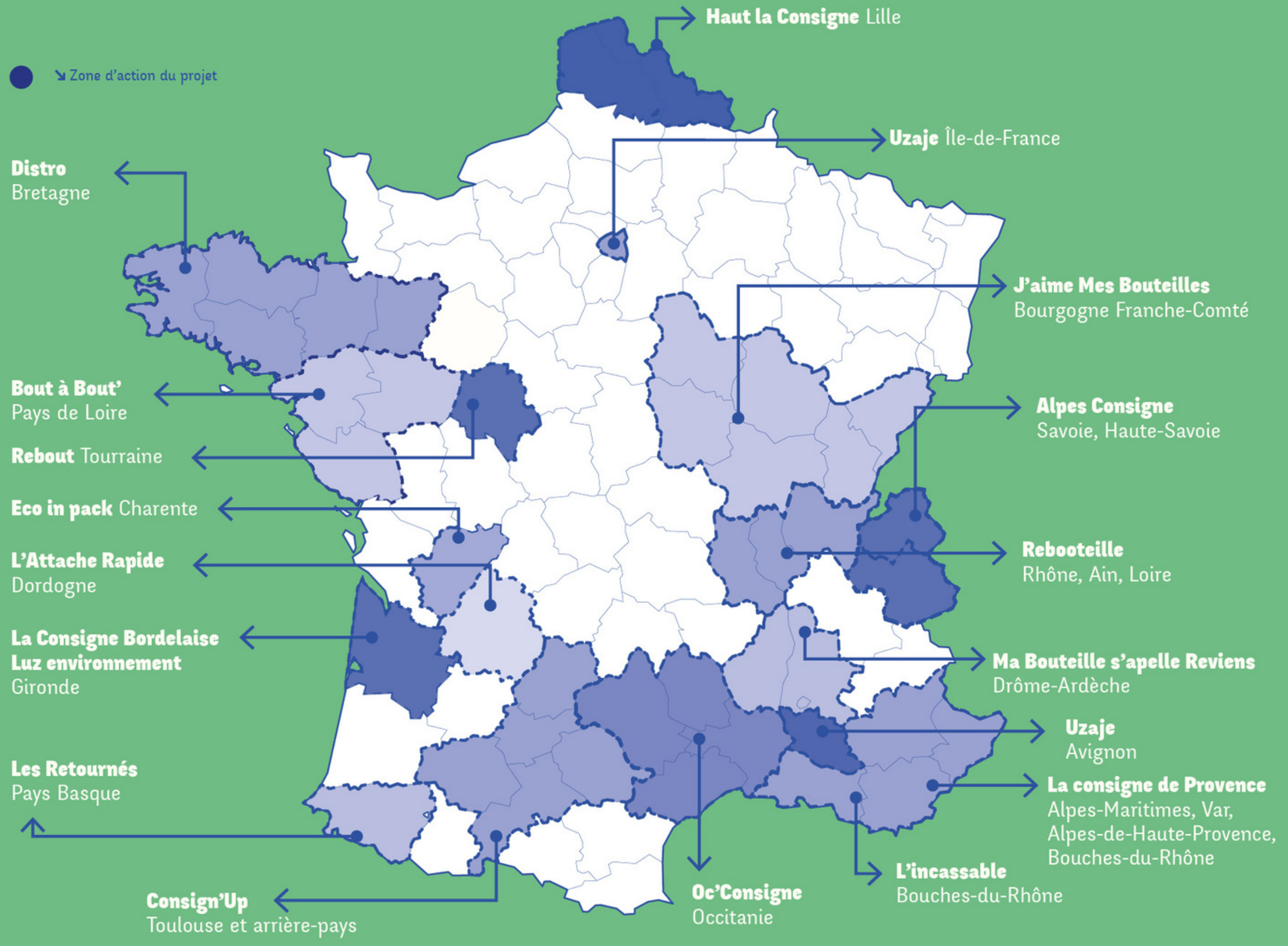

MAJ MARS 2022

Un service clé en main

- Mise à disposition de bouteilles réemployables selon les standards nationaux
- Accompagnement dans le choix des étiquettes compatibles avec le réemploi
- Communication et valorisation des produits en point de vente
- Collecte et logistique clé en main
- Lavage industriel

RAPPORTEZ-MOI
POUR RÉEMPLOI

Ils/Elles le font !

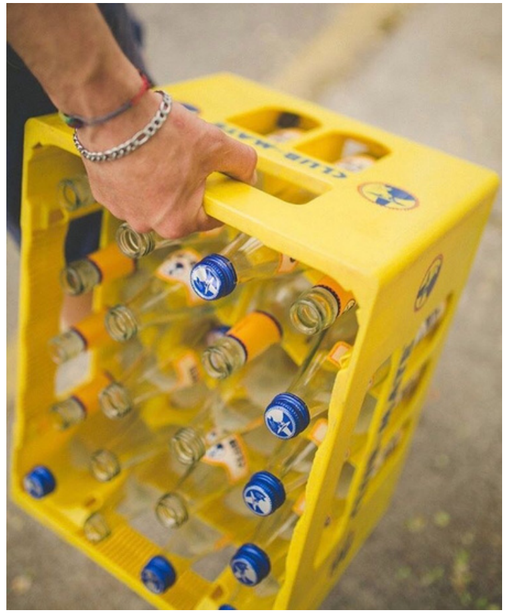

CARTE DES OPÉRATEURS DE FILIÈRE RÉEMPLOI SUR LA VENTE À EMPORTER ET LIVRÉE

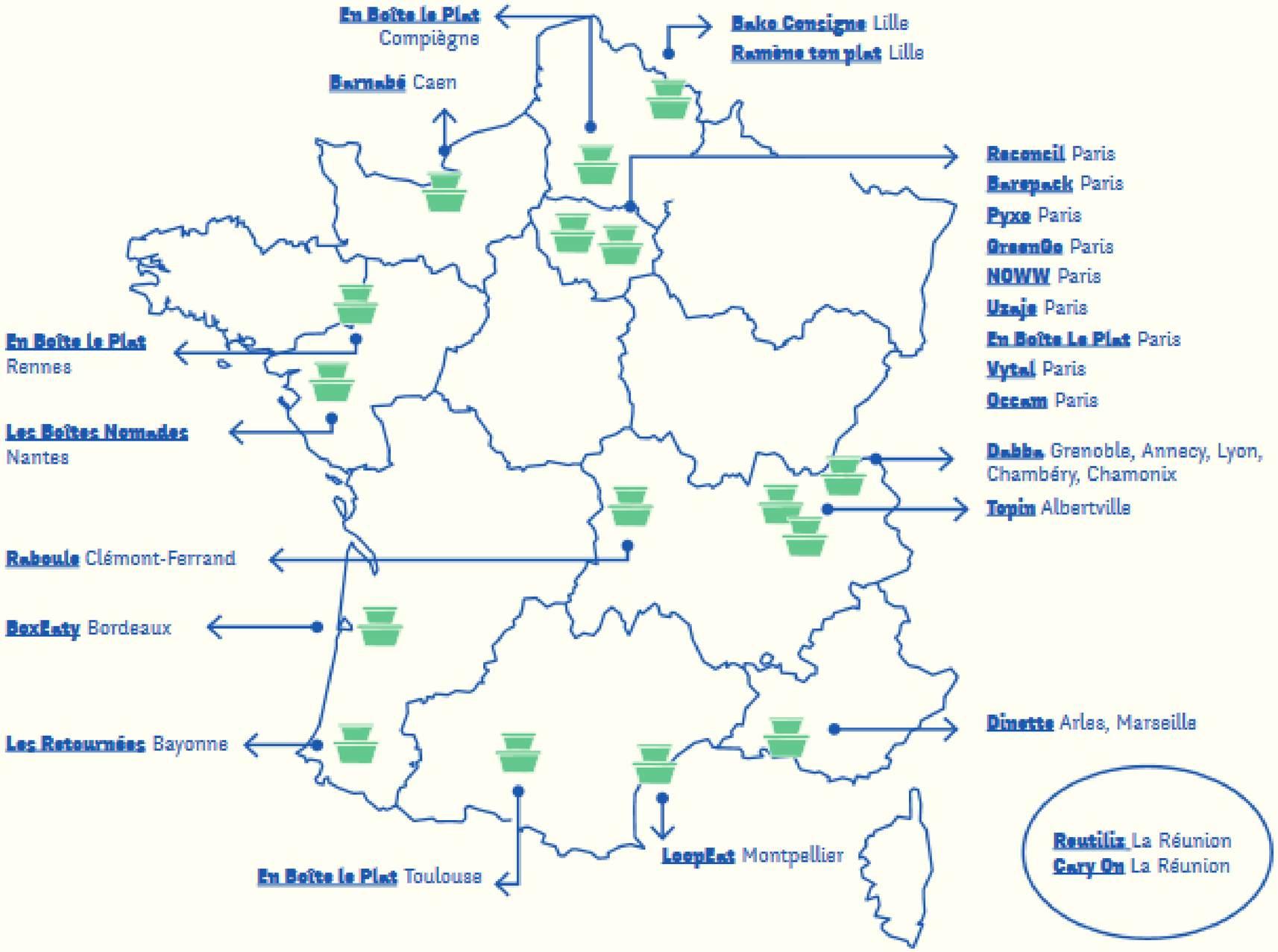

MAJ MARS 2022

Un service clé en main

- Mise à disposition et réassort de boites repas réemployables
- Accompagnement pour la mise en place de la consigne monétaire ou autre système d'incitation au retour des contenants
- Kit communication
- Lavage industriel si besoin

DES QUESTIONS ?

reseauconsigne·com
contact@reseauconsigne.com

•Reseau Consigne

Présentation < PETREL

La logistique inverse

Petrel : créateur de boucle de réemploi

Logistique Inverse – Pourquoi ?

Maillon essentiel du développement durable, la logistique inverse se développe fortement grâce (ou à cause) de 3 raisons principales :

- **Légale**

Des lois obligent les producteurs à récupérer certains éléments mis sur le marché via des circuits sécurisés et traçables

- **Concurrentielle**

Engagement de reprise sur les produits saisonniers, facilités de rétractation accordées aux clients …

- **Sociale**

Demande de plus en plus forte des consommateurs d'avoir une empreinte écologique réduite

Logistique Inverse - Definition

La logistique retour (ou logistique inverse), c'est la logistique du retour d'un « matériau-ressource » (produits, emballages, matières) depuis le point de vente ou le domicile du consommateur pour remise en stock, revente, réparation, réemploi, réutilisation, recyclage, don ou destruction.

- Elle n'est pas forcément optimisée dès sa conception d'un point de vue économique, environnemental, et logistique.

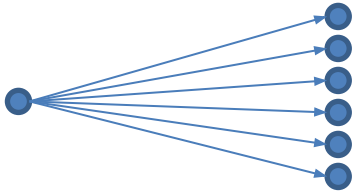

Logistique « classique » :
Point de départ unique et multiples points d'arrivée

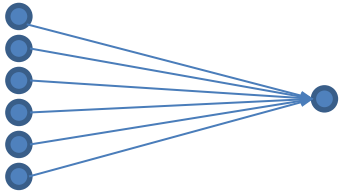

Logistique « inverse » :
Points de départ multiples et unique point d'arrivée

Les options de la logistique retour (1/2)

- **Type de ramasse**
  - Intégrée (Mono Enseigne)
  - Ouverte (Multi Enseignes)
  - Mono Produits (éléments d'un seul fournisseur/opérateur récupérés)
  - Multi Produits (ramasse mutualisée pour des produits de plusieurs fournisseurs/opérateurs)

- **Préavis de reprise**
  - RDV à prendre (via une app par exemple)
  - Reprise Intégrée dans les process (jour fixe par exemple)
  - Non programmée (le transporteur peut reprendre à n'importe quel moment)

Les options de la logistique retour (2/2)

- **Boucle Transport**
  - Dédiée (Transport dédié aux reprises / retours)
  - Intégrée à un circuit de livraison déjà existant
  - Optimisée (livraison/collecte dans le même secteur et même créneau horaire)
  - Optimisée et synchronisée (la récupération du flux retour est concomitante à la livraison sur le même site)
  - Contreflux : réutilisation du moyen de livraison à partir de sa destination pour optimisation du transport

- **Point de collecte**
  - Directement sur le point de vente
  - Sur des points de collecte dédiés (éléments à amener par les distributeurs sur ces points de collecte)

Les grandes étapes de la logistique retour

Traçabilité

LES GRANDES ETAPES		POINTS DE MUTUALISATION POSSIBLES
ECO-CONCEVOIR	Le modèle de logistique retour doit être intégré dès l'éco-conception du produit : achats matières recyclées/recyclables, traçabilité matières	Anticiper les calendriers et prévoir des systèmes de partage d'informations et de planification pour permettre la mutualisation.
LIVRER	En PDV tous formats, toutes zones de chalandise. A faire éventuellement coïncider avec la collecte	Pooling de transport vers le point de vente
PREPARATION RETOUR	En PDV manutention nécessaire à la préparation de la collecte	Collecte retour pour tri pour réemploi, revente, recyclage
COLLECTER	En PDV via les forces de ventes, les installateurs, les prestataires, le consommateur en « crowdsourcing », A faire éventuellement coïncider avec la livraison aller	Collecte inter sites, marques, enseignes
STOCKER	En magasin, entrepôt, centrale, site de revalorisation	Sites multi clients/marques
TRIER CONTROLER	Contrôler l'état pour définir le circuit de destination (revente, réparation, upcyclage/recyclage)	Sites multi clients/marques
NETTOYER CONTROLER	Si la destination le nécessite contrôle et nettoyage avant vérification de la conformité aux besoins	Sites ou prestataires multi clients/marques
RECONDITIONNER REPARER	Remise en état ou transformation du packaging pour s'adapter à la destination	Sites ou prestataires multi clients/marques
REVALORISER	Revente, réemploi, don, recyclage	Sites ou prestataires multi clients/marques

Copyright : Institut du Commerce 2020

Objectif : Trouver les « autoroutes »

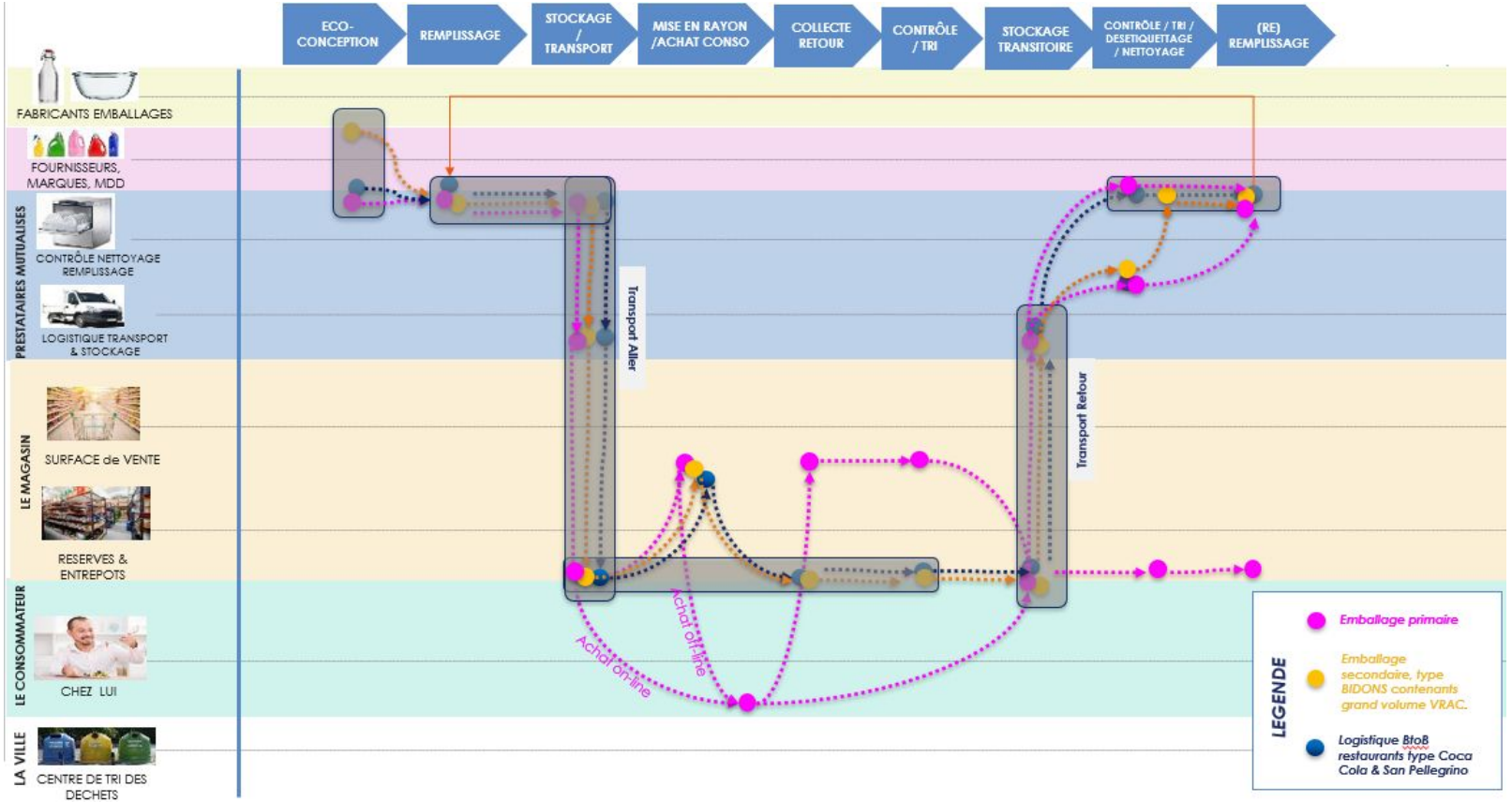

Copyright : Institut du Commerce 2020

Un cas concret : Le réemploi des sacs de livraison Carrefour

Plus d'1,2 Million de sacs réemployés, triple impact du réemploi :

- **Economique** : 5% d'économie par sac
- **Ecologique :** 96% de réemploi
- **Social :** Partenariats avec des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire

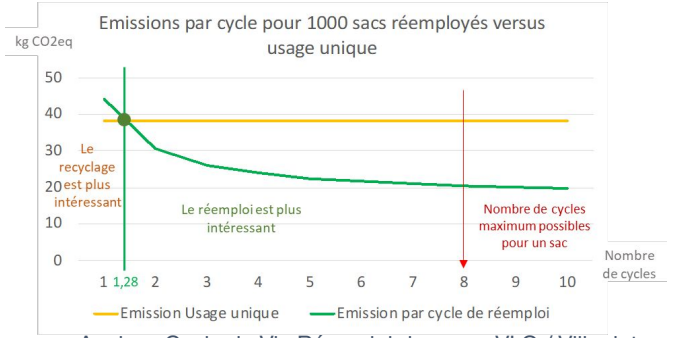

Analyse Cycle de Vie Réemploi des sacs VLG / Villepinte

Conclusion

Trouvons ensemble les autoroutes qui permettront d'avoir des boucles de réemploi pérennes et efficaces !

MERCI

Petrel, le partenaire pour accélérer le réemploi des emballages

Hugues Pelletier
06 07 21 54 28
hugues.pelletier@petrel.fr

Présentation < Eternity Systèmes
Garantir la Qualité, l'Hygiène et la Sécurité du réemploi

ETERNITY SYSTEMS

LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE AU SERVICE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

RE-THINK | REDUCE | REUSE | REPAIR | RECYCLE

Contexte règlementaire du réemploi des emballages

Les gouvernements réglementent le marché de l'usage unique

2015
- Adoption du « Paquet d'action pour l'économie circulaire » par l'UE, faisant des déchets plastiques une priorité

2017
- Adoption de la directive "Single-Use Plastic Directive"

2020

2021 2022
- Interdiction des couverts à usage unique plastique

2023

2025

2026
- Une réduction significative de la consommation de récipients alimentaires et de gobelets pour boissons, avec la possibilité pour les pays de l'UE d'adopter des restrictions plus fortes

2040

2015
- Mise en œuvre des 5 flux de gestion des déchets

2017
- Interdiction des sacs à usage unique plastique

2020
- Interdiction des couverts à usage unique en plastique
- Adoption de la loi AGEC

2021 2022
- Portage à domicile en réemploi
- Charte zéro déchet pour le secteur de la restauration livrée
- REP Emballages restauration

2023
- Obligation pr la restauration de servir ds vaisselle réemployable pour la consommation sur site

2025
- Interdiction plastique pour chauffe/cuisson en restau collective scolaire
- REP Emballages industriels

2040
- Fin du plastique à usage unique

Un groupe leader du lavage industriel d'emballages réemployables

La performance industrielle au service de l'économie circulaire

En 2021, ETERNITY SYSTEMS, devient la marque Groupe de MT Systems, **leader du lavage industriel de caisses réemployables pour la GMS** depuis 25 ans.

Constatant le développement d'une économie circulaire au cœur de laquelle se trouve le réemploi des contenants et emballages primaires, secondaires et tertiaires, il est décidé en 2020 de se lancer dans la course afin de **mettre à disposition de cette nouvelle économie, le savoir-faire industriel du Groupe en lavage, logistique et automatisation**.

Un centre de lavage Eternity Systems dédié aux emballages secondaires

+ de 5 milliards d'emballages traités en 25 ans

700 millions d'emballages lavés par an

1 200 salariés

200 000 m² de surface de lavage

2,3 millions de lavages par jour

65 nationalités

75 lignes de lavage

14 sites de lavage

7 centres de tri

3 marchés, 1 offre clé en main

Une organisation structurée autour de 3 pôles d'excellence au service des clients professionnels

ETERNITY SYSTEMS

MT SYSTEMS Industrial Solutions

MT SYSTEMS Industrial Solutions, pour le lavage industriel d'emballages secondaires et tertiaires réemployables pour l'agroalimentaire (fruits, légumes, viandes, poissons, boulangerie…).

Pôle historique

IPS INDUSTRIES Industrial Packaging Service

IPS Industrial Packaging Service, pour le lavage industriel de contenants secondaires et emballages tertiaires réemployables utilisés dans les supplychain tels que les palettes, dollys, trémies, silos, bacs, seaux… à travers toutes les industries (automobile, e-commerce, santé...).

CPS INDUSTRIES Consumer Packaging Service

CPS Consumer Packaging Service, pour le lavage industriel de contenants primaires (agroalimentaire, cosmétique ou détergence) tels que les bouteilles, tupperwares, pots, bocaux, bacs gastronomes ou encore les gobelets, que ces emballages soient en verre, PP ou inox.

2 nouvelles entités pour aller sur de nouveaux marchés

MT&YOU Software Solutions

MT&YOU, notre solution digitale clé en main permettant de tracer les emballages tout au long de notre chaine de valeur, simplifier les tâches administratives et prises de rdv et accéder à un ERP centralisant l'ensemble des flux, connectable via API.

MT LOGISTICS Supply Chain Solutions

Avec nos métiers de la logistique, nous pouvons acheminer les produits du lieu de stockage/massification vers nos plateformes et centres de lavage industriel.
Au-delà de notre propre réseau logistique, nous nous appuyons sur un réseau de 150 transporteurs indépendants qui nous garantissent une fiabilité totale.

Une solution clé en main adaptée pour chaque marché

Modèle washer - pooler

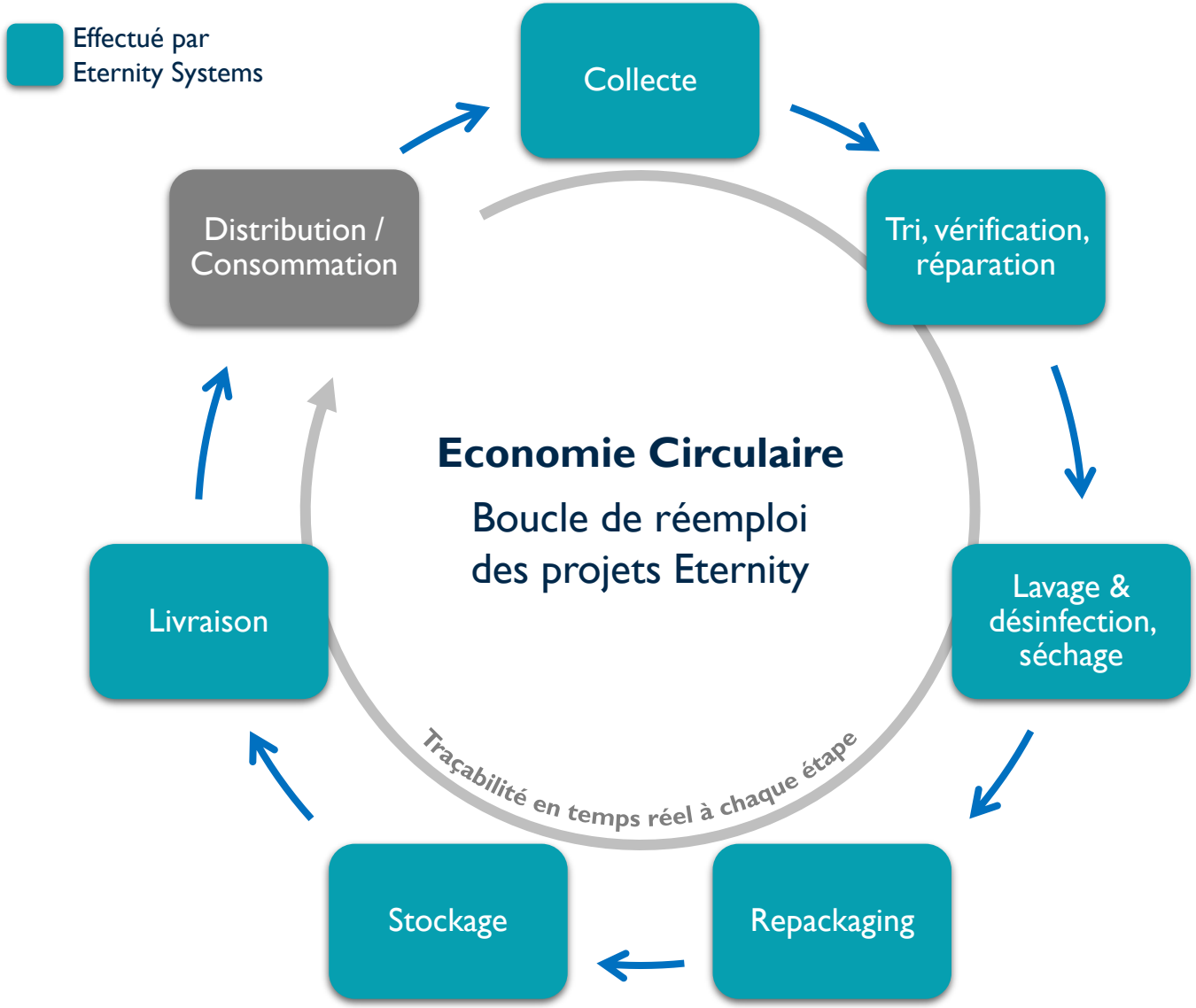

Les services suivants sont proposés par Eternity Systems :

- Collecte en plateforme de massification
- Tri des emballages par références
Vérification conformité réemploi (éjection des emballages non-conformes)
- Réparation en cas d'emballage défectueux
- Lavage, désinfection et séchage dans les lignes de lavage industriel du groupe
- Repackaging et mise sur palette
- Stockage sur les sites du groupe (sites de lavage ou sites dédiés au stockage)
- Livraison au producteur, à l'industriel ou vers plateforme de massification

Tout au long de ce cycle, la traçabilité est assurée par le groupe. Notre ERP permet le suivi du produit en temps réel, à partir de la commande jusqu'au chargement camion.

Position dans la chaîne de valeur : cas d'études

Cas 1 : emballages secondaires pour l'agroalimentaire (GMS)

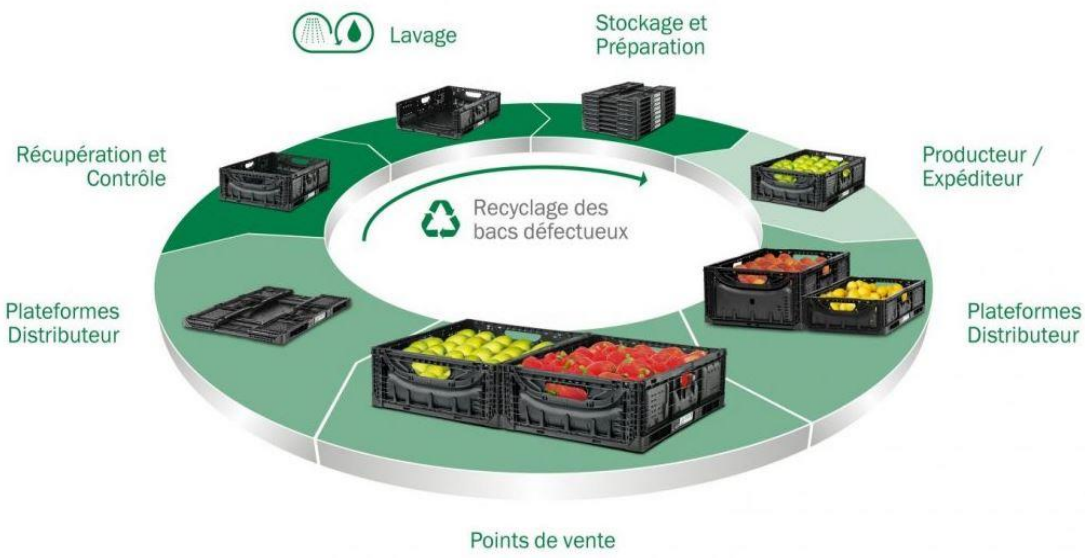

- Les caisses appartiennent à un « pooler », qui les loue au distributeur (par exemple un acteur de la GMS)

Cas 2 : emballages primaires pour la restauration (commerciale, collective, événementielle)

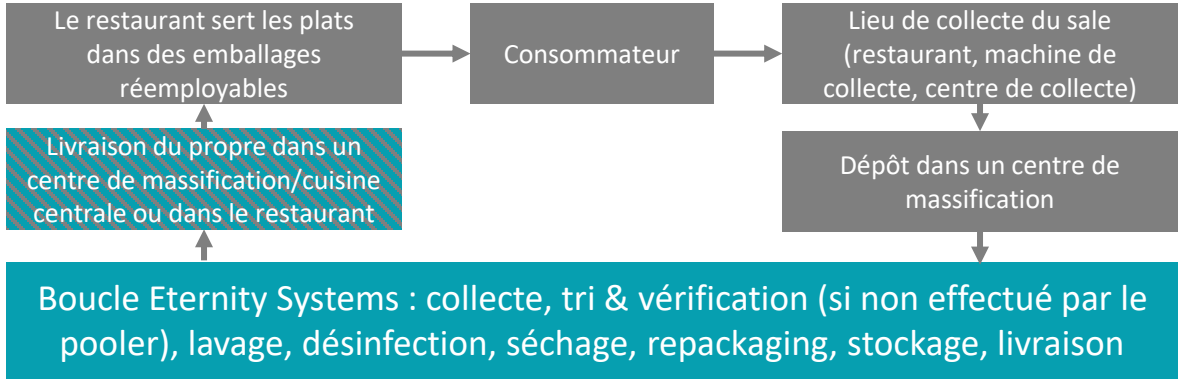

- Les contenants alimentaires (tupperwares, bols, gobelets, couverts, bouteilles, etc.) appartiennent au pooler ou à la marque, qui les mets à disposition via le restaurateur aux consommateurs, moyennant une consigne
- Le pooler/la marque effectue la traçabilité dans la chaîne de consommation (gestion de la consigne notamment)
- Le pooler/la marque peut lui/elle-même assurer le transport vers ou depuis le centre de lavage, ou le sous-traiter via le laveur
- Pour les bacs gastronomes le modèle est similaire à la GMS entre les restaurants vers la cuisine centrale qui sert de point de massification comme des magasins vers la plateforme logistique.

Cas 3 : emballages primaires, secondaires et tertiaires pour toutes les industries

- Cycle consommateur similaire à celui de la restauration
- Utilisation possible des emballages secondaires (type cas 1) pour transporter les produits ou marchandises à destination de la GMS, pouvant eux-mêmes être packagés dans des emballages primaires réemployables, en mutualisant la logistique MT Systems / CPS
- Lieux de collecte : GMS

Points opérationnels clés à définir pour mettre en place une boucle de réemploi

Disposer de la fiche technique des emballages à laver (matériaux, format, système de fermeture…)

Indiquer types de salissures

Indiquer si présence d'étiquette(s) et où sur l'emballage et si celles-ci doivent être supprimées ou conservées au lavage

Définir le lieu de massification

Définir qui réalise le transport aller vers le centre de lavage, si différent du point de massification

- Volumes
- Fréquence

Comment sont packagés/palettisés les emballages sales

- Utilisation de caisses de transport, intercalaires et/ou palettes réemployables

A quel moment s'effectue le tri par référence

- Point de massification
- Centre de lavage

Quid des emballages défectueux

- Réparation
- Recyclage

Système de traçabilité (Qrcode ou RFID)

- Unitairement par emballage
- Globalement par quantité

Créer la défauthèque

Attentes QHSE

- HACCP
- ISO45001
- ISO9001
- ISO22000 ou IFS
- Tests microbio, bactério, allergènes, pathogènes…
- Produits BIO…

Schéma de palettisation emballages propres

- Besoins de caisses de transport, intercalaires et/ou palettes réemployables

Besoins de stockage

Besoins de préparation de commande

Définir qui et vers où s'effectue le transport retour

- Volumes
- Fréquence
- Destination

Le Groupe en photos

Exemple d'un centre de lavage développé et opéré par Eternity Systems (pôle MT Systems)

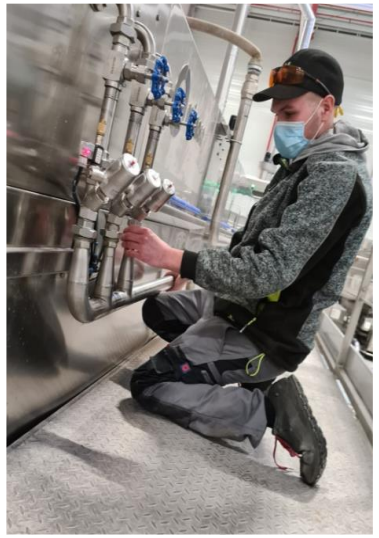

Installation et gestion d'un nouveau centre de lavage en Allemagne

Savoir-faire technique de l'entité historique MT Sytems

Une solution globale en 3 étapes complémentaires :

Lavage | Logistique | Informatique

Lavage - Une solution de nettoyage haut de gamme 100% efficace :
• Outil industriel dimensionné sur mesure, pouvant aller jusqu'à l'automatisation complète.
• Adaptation sur-mesure aux besoins des clients et capacité de construire un site de A à Z.
• Des **choix environnementaux intégrés dès la conception de nos sites** : recyclage de l'eau performant (70 % de l'eau est réutilisée, 1 litre d'eau utilisé 300 fois, 360 m3 d'eau filtrée / heure), réduction de la consommation d'électricité (économie de 40% grâce au séchage des caisses en centrifugeuse plutôt qu'à l'air soufflé), tri des déchets, fin de l'obsolescence programmée (on ne jette plus, on répare), utilisation systématique de produits respectueux des normes alimentaires, production d'électricité par cogénération et panneaux photovoltaïques.

Logistique - Acheminement des produits du lieu de stockage des clients aux plateformes et centre de lavages Eternity Systems.
Le Groupe prend en charge l'affrètement des marchandises, grâce à **une équipe d'affréteurs dédiée** gérant les départs et les retours. Le transport est réalisé par notre propre flotte et avec nos partenaires transporteurs historiques (150 transporteurs indépendants, garantissant ainsi une fiabilité totale).

Informatique - Des solutions logicielles clés en mains sont proposées aux partenaires :
• Tracer les bacs tout au long de notre chaine de valeur : le client déclenche ses enlèvements, suit l'acheminement, le lavage et la livraison très simplement avec le logiciel.
• Les tâches administratives sont simplifiées avec le « suivi on-line » de toutes les documentations nécessaires au transport, y compris la facturation.
• Un ERP centralisant l'ensemble des flux, sans équivalent sur le marché : suivi du produit **en temps réel** depuis le moment où le client commande jusqu'au chargement de son camion.

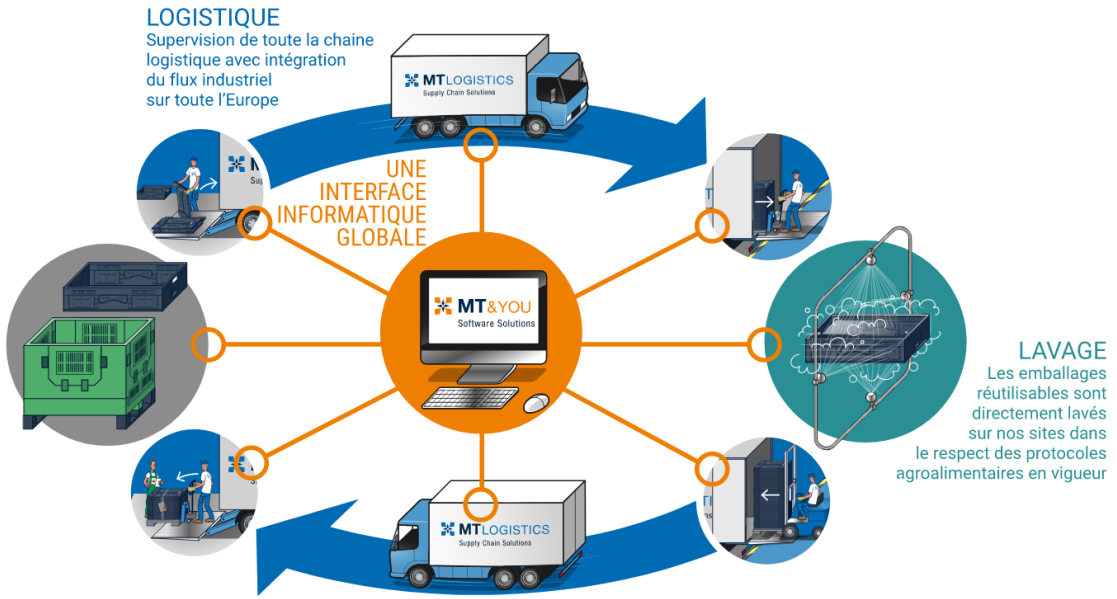

Cette **architecture de solutions** est utilisée pour le déploiement des nouveaux services pour les entités IPS et CPS. Les **compétences** et l'**expérience** des **ingénieurs** de MT Systems sont précieuses pour garantir la **viabilité technique et économique des projets**, mais aussi le respect des **normes d'hygiène les plus strictes**

Un Groupe en constante évolution

L'innovation, au cœur de notre fonctionnement

L'aventure a débuté avec une production manuelle, et, grâce à son envie ***continu de se dépasser*** *ainsi qu'à des* ***investissements pertinents****, l'entreprise a développé une* ***automatisation efficace*** *qui a apporté une meilleure productivité et à permis de mettre l'accent sur la qualité du service. – Frédéric MISSET, CTO*

1995 — **Création d'un ERP autonome**
Pour la gestion des transports (rendez-vous avec transporteur), la production, le stockage, la centralisation de la facturation avec nos clients, utilisés en France et en Espagne

2000 — **Création d'une machine à laver multi-format**
+25% de productivité

2008 — **1er tunnel de lavage pour les Box**

2009 — **Développement d'une double filtration sur le tunnel de lavage**

2011 — **Développement d'une ouvreuse automatique**

2012 — **Création d'une machine à laver spécifique pour la caisse à viande**

2014 — **Développement d'une machine à laver à 3 lignes**
+50% de productivité

2017 — **Création d'une nouvelle machine à laver qui peut se laver en long large**
Avec deux tunnels en série qui éliminent les étiquettes sur les 4 côtés de la boîte

2020 — **Développement du module haute pression**
Désétiquettage en plastique avec buse à haute pression pour caisse de viande

Des sites sur-mesure

D'une feuille blanche à un site de plusieurs millions d'emballages, nous vous accompagnons pour toutes vos ambitions

*Notre expérience nous permet de pouvoir nous **adapter à toutes les tailles de projets** que ce soit la construction d'un site à partir de zéro mais aussi la reprise de sites existants. La **coopération** est au cœur de notre organisation, nous sommes donc ouverts à la mise en place de partenariats stratégiques permettant **d'affiner le maillage territorial** de nos prestations contribuant ainsi à l'**amélioration de l'impact carbone** des boucles de réemploi de nos clients. – Franck ANDRIEUX, Chief Business Development Officer*

ETAPE 1	ETAPE 2	ETAPE 3	ETAPE 4
Sélection de l'emplacement du site avec une analyse préalable du business et du marché	Construction du site ou Reprise de site ou Intégration dans un bâtiment existant	Installation des équipements	Recrutement des talents

L'impact environnemental au centre des priorités

Exemples de procédés mis en place par les ingénieurs d'Eternity Systems afin d'optimiser les flux d'eau et d'énergie

Recyclage de l'eau performant
Nos sites les plus récents disposent d'une station d'épuration interne qui permet une réutilisation de l'eau de qualité industrielle

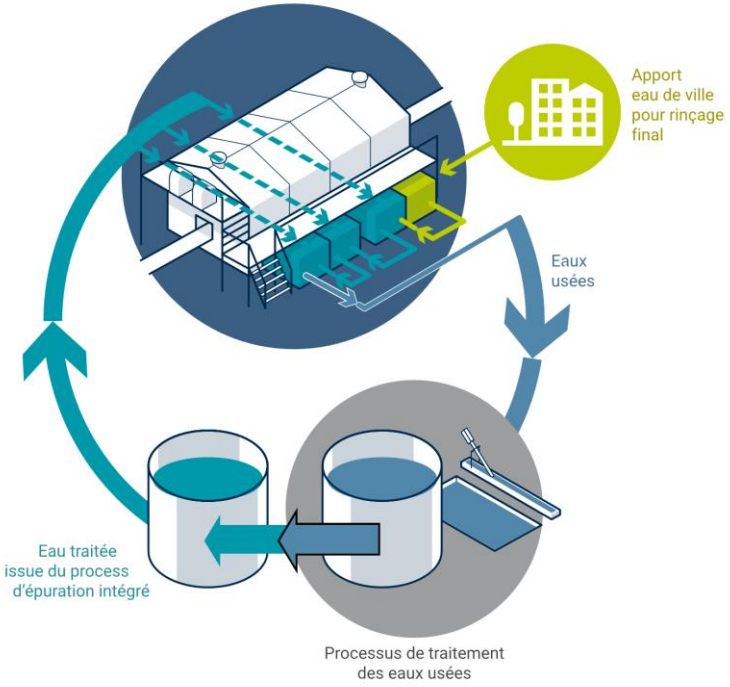

Equipements sur un site Eternity Systems en France

Récupération de chaleur
Certains de nos centres de lavages sont équipés d'un système CHP (Combines Heat Power) : ils produisent de l'électricité vendue sur le réseau, et récupèrent la chaleur issue de la production pour chauffer l'eau de lavage. En remplaçant nos sécheuses traditionnelles par des centrifugeuses, nous avons réduit de plus de 40% notre consommation d'électricité et de gaz.

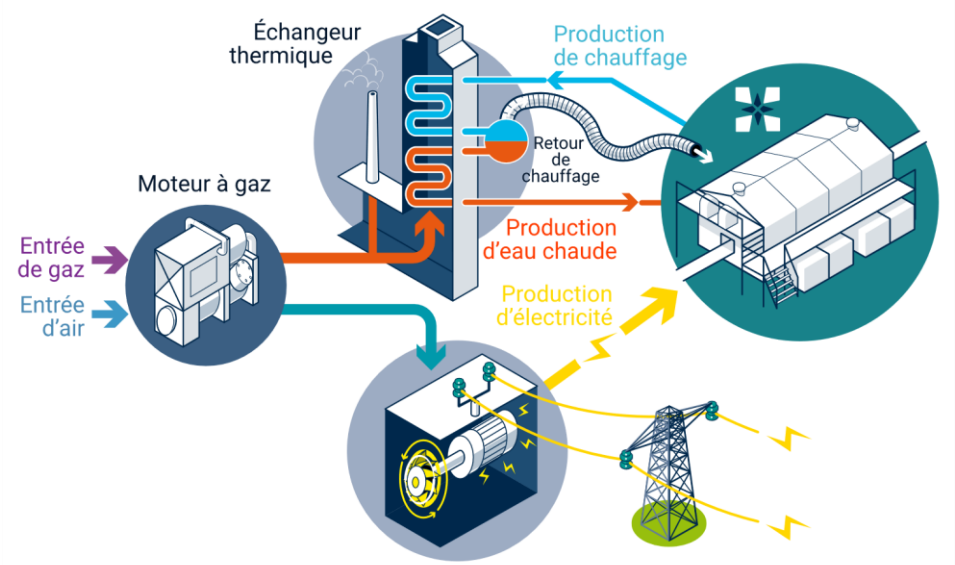

L'hygiène au cœur du dispositif de réemploi

Une rigueur des process d'hygiène validée par des certifications

Les **conditions sanitaires les plus strictes** sont à appliquer pour le secteur de l'agro-alimentaire et de la cosmétique, notamment en capitalisant sur l'expérience de MT Systems dans ce domaine.
Eternity Systems garantit la qualité des produits sortant de ses usines, ainsi que la qualité du processus mis en œuvre. Pour assurer cette qualité de service, la société s'engage chaque année à être certifiée **ISO** et **HACCP.** Une personne est dédiée aux enjeux QHSE dans chaque pays.

Pour convaincre des acteurs majeurs de la GMS, de la restauration collective et industrielle ou encore de l'événementiel, il faut garantir une hygiène a minima égale à leurs standards de production.
Moyens :
- Expérience interne au groupe Eternity Systems en matière de normes sanitaires
- Certifications qualité : ISO 9001, 50001, 45001 pour tous les sites Eternity Systems, et en plus ISO 22000 (à venir) pour les sites CPS
- Méthode HACCP, Paquet hygiène
- Prise en compte des aspects sanitaires le plus en amont possible, dès la phase de conception des centres de lavage

Des échantillons bactériens quotidiens sont testés dans nos laboratoires par nos équipes en 3x8 et font partie de notre protocole pour garantir la sécurité alimentaire.
Des laboratoires indépendants effectuent des tests de façon hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, semestrielle et annuelle.

Zones d'implantation des centres de réemploi

Carte des centres actuels Eternity Systems dans le monde

CANADA
LONGUEUIL, QC
GUELPH, ON

USA
RANCHO, CA
FRESNO, CA
YORK, PA

ETERNITY SYSTEMS HQ
PERPIGNAN

FRANCE
LISSES
CESTAS
CAVAILLON
TREMOREL

LOGISTICS
BOMPAS (France)
PICASSENT (Espagne)

PORTUGAL
AZAMBUJA

ESPANA
ZARAGOZA
PICASSENT
YUNQUERA

DEUTSCHLAND
VOERDE
KREFELD
CRAILSHEIM

Eternity Systems est une entreprise familiale consciente des enjeux locaux, de réindustrialisation et de circuits courts.

Mais c'est aussi un Groupe présent sur plusieurs continents et capable d'agir au niveau mondial.

Eternity Systems s'inscrit dans un écosystème d'acteurs engagés

dont les sujets clés sont l'économie circulaire, l'industrie et les territoires

Financé par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FRANCE RELANCE

CLIMAT CHERCHE PATRONS MILITANTS

OBJECTIF ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE en Provence-Alpes-Côte d'Azur
CHARTE ENGAGÉE RÉGIONALE
Pilotée par RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR
Animée par ARBE

La FRENCH FAB

#We Choose reuse

Réseau Vrac

ESS 2024
LA PLATEFORME SOLIDAIRE

Réseau Consigne

LET'S REUSE TOGETHER!

contact@eternity-system.com

www.eternity-systems.com

ETERNITY SYSTEMS

Présentation < ECOSCIENCE PROVENCE

LA CONSIGNE de Provence

Comment lever les freins pour mettre en place des DISPOSITIFS de REEMPLOI et CONSIGNES performants et attractifs ?

Jeudi 19 mai 2022

Mikaël Schneider

SIVED
Nouvelle Génération

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

CITEO

lemontri

HYPER U

LA CONSIGNE de Provence

Reseau Consigne

ecoscience provence 15 ans!

LA CONSIGNE de Provence

LA CONSIGNE de Provence

Empreinte carbone d'une bouteille de vin

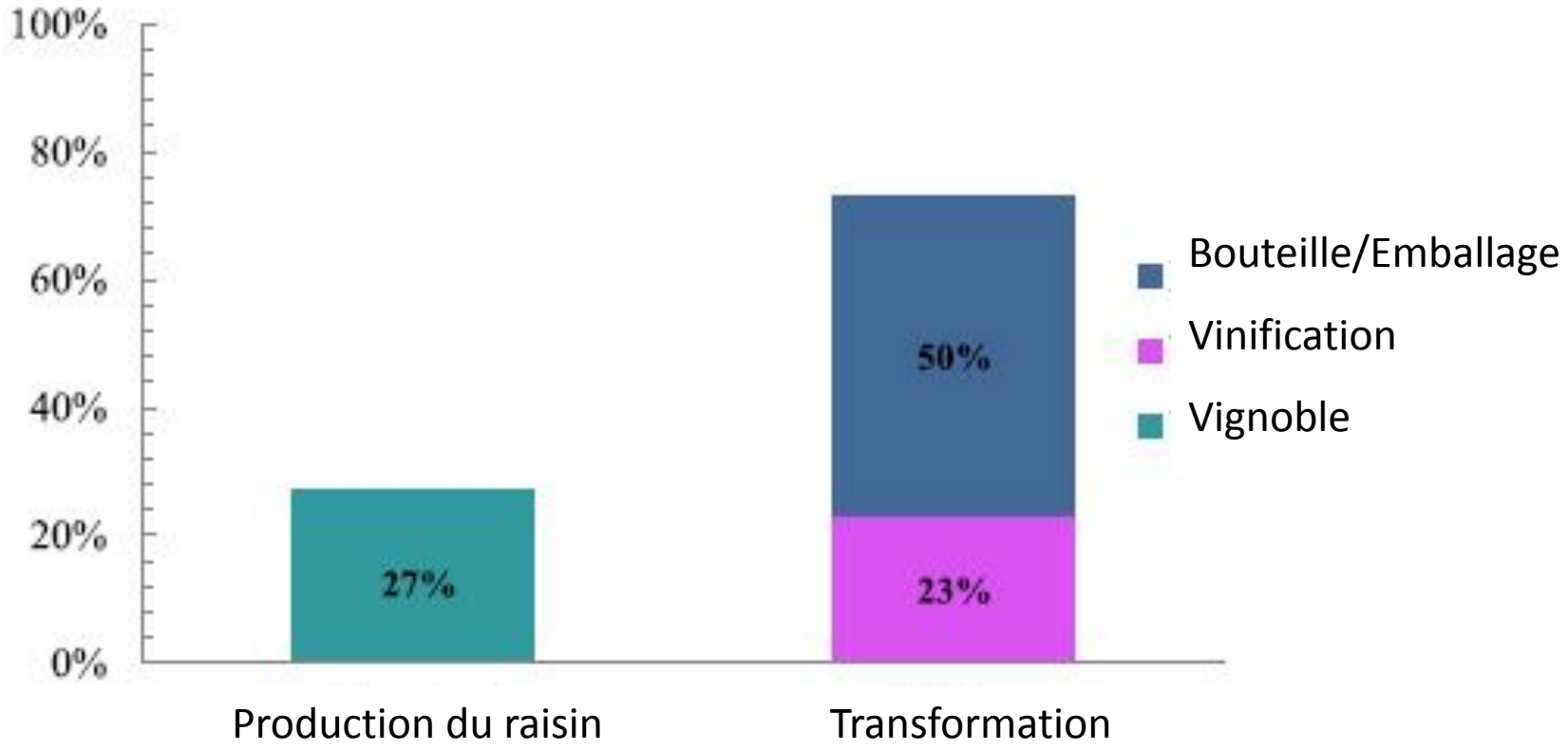

Contributions relatives des différentes étapes aux émissions de gaz à effet de serre.
(100% = bilan carbone d'une bouteille pleine en carton, avant commercialisation)
Source : Données moyennes sur 6 exploitations franco-espagnoles

IFV
INSTITUT FRANÇAIS DE LA VIGNE ET DU VIN

Producteurs, Commerçants et GMS

- **70 points de collecte**

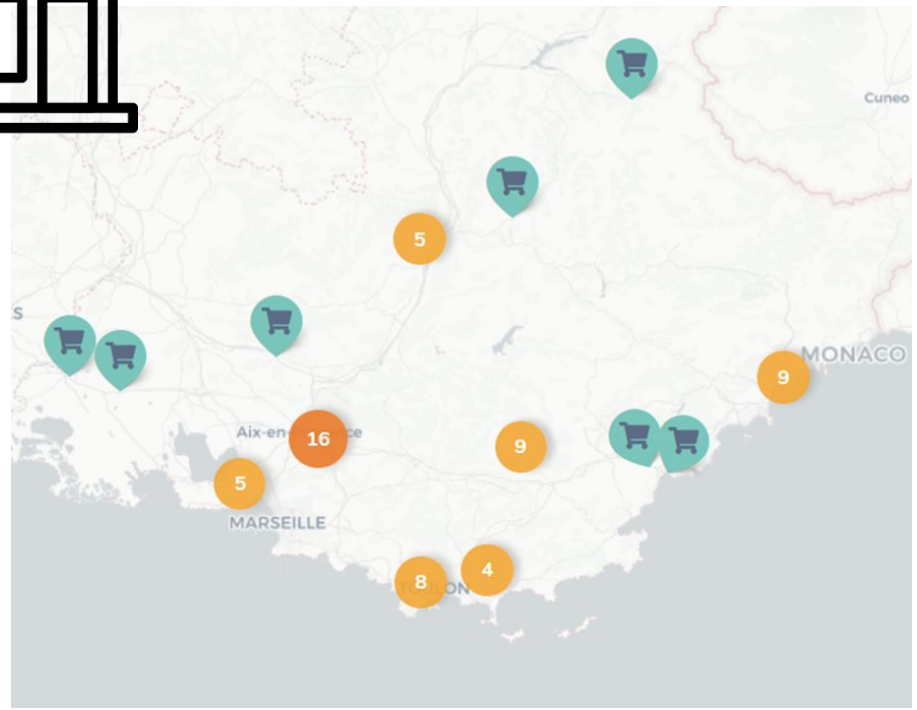

LA CONSIGNE de Provence

BIOCOOP

- **23 magasins sur 4 territoires**

LA CONSIGNE de Provence

1ère cave coopérative

var-matin
Lundi 19 juillet 2021

Var

Du rêve à la réalité pour les bouteilles consignées

Les Vignerons de Correns ont présenté leur première cuvée en bouteilles consignées. Un défi inédit dans la région pour une cave coopérative, rendu possible par Ecoscience Provence.

Outre ses qualités gustatives, la cuvée 2020 Croix de Basson des Vignerons de Correns a un petit truc en plus : ses bouteilles dans les trois couleurs sont consignées. Une économie pour la planète. Et pour le consommateur, lequel reçoit 10 centimes pour chaque flacon rapporté vide. À l'origine de cette innovation, qui est en fait un retour en arrière de 30 ans, époque où les bouteilles en verre étaient toutes consignées, il y a l'association Ecoscience Provence. Elle y travaille depuis plus de 15 ans, et plus généralement sur des projets de réduction des déchets à la source avec le Sived-NG (1) son partenaire de la Provence Verte. La coopérative n'a pas hésité à la mettre en place lorsque l'occasion lui a été proposée.

Les équipes des Vignerons de Correns et d'Ecoscience Provence ont présenté le concept au sénateur André Guiol (à gauche) et à la députée Valérie Gomez-Bassac (deuxième en partant de la droite). (Photos Gilbert Rinaudo)

Une première en France

Vendredi soir, les deux partenaires ont présenté l'initiative, sur laquelle ils fondent de grands espoirs, au sénateur André Guiol et à la députée Valérie Gomez-Bassac. « *La Consigne de Provence est une marque déposée par Ecoscience Provence. La coopérative des Vignerons de Correns est sans doute la première cave française à renouer avec la consigne des bouteilles, je n'en ai pas trouvé d'autre. C'est la première en Paca c'est sûr. C'est un symbole intéressant* », selon Bastien Vigneron, chargé de projet au sein de l'association (lire par ailleurs).

« *La cuvée Croix de Basson c'est notre cœur de gamme,* rappelle Julien Demonchaux, directeur technique de la cave. *Quand Ecoscience Provence et Concept Emballage, notre fournisseur de bouteilles, nous ont proposé la consigne il y a un an, on était prêts (lire par ailleurs). Il a fallu trouver les étiquettes qui se décollent facilement au lavage mais pas dans un seau à glace ou au réfrigérateur, idem pour les macarons des médailles. Pour le reste, c'est facile à organiser. On nous a fourni un joli présentoir à côté des caisses pour les retours des bouteilles vides, et un gros palex (container, N.D.L.R.) à l'arrière pour en stocker jusqu'à 500* ».

À Correns, Le Val et Aups

La consigne est en place depuis quelques semaines dans les trois caveaux de vente de la coopérative (Correns, Le Val, Aups). Et les clients sont enthousiastes, à l'image de Bruno Reymond. Habitant Lyon, mais en résidence secondaire au Val, il vient d'acheter plusieurs cartons de la cuvée concernée. « *C'est une très bonne idée de relaire la consigne. J'ai connu ça lorsque j'étais jeune,* explique-t-il. *On avait vu les caisses pour rapporter les bouteilles. Cela fait 30 ans qu'on achète du vin ici parce qu'on a une propriété dans le coin avec trois hectares de vignes en fermage, et je suis sûr que le raisin de ces vignes termine ici* ».

V. G.

1. Syndicat intercommunal à vocation unique d'élimination des déchets nouvelle génération

Une avancée écologique et économique

Si vous cherchez des arguments pour préférer la consigne au recyclage, Ecoscience Provence n'en manque pas. « *L'économie d'énergie primaire est considérable,* explique le directeur de l'association Mikaël Schneider, qui s'appuie sur une solide équipe projet (Xavier, Corinne, Bastien, Éloïse et Marion). *Lorsque vous achetez une bouteille, 50 % de son impact environnemental sont dus à sa fabrication et à son transport. Pour en fabriquer une, il faut faire fondre du verre, cela coûte de l'énergie, et importer du sable de l'autre côté de la Méditerranée. On ne peut pas avoir une bouteille réalisée seulement à partir de morceaux de verres de bouteilles recyclées* ».

L'intérêt de la consigne est de pouvoir réutiliser plusieurs fois un même objet. Une bouteille réemployée consomme quatre fois moins de CO2 que son recyclage, et 33 % d'eau en moins. « *Et pour le consommateur, ce n'est pas forcément plus cher. À Correns, il reçoit 10 centimes par consigne* ». Le domaine de la Marseillaise, à La Crau, est le premier à avoir été convaincu et à s'être lancé, avec Ecoscience Provence, en décembre 2018. Pour 20 bouteilles rapportées, une est offerte au client.

Ecoscience Provence apporte à la coopérative tout le matériel y compris les supports de communication.

35 000 bouteilles lavées depuis 2018

« *Nous travaillons aussi avec le domaine Roustan dans les Bouches-du-Rhône et des brasseurs* », relève Marion Leclerc, chargée de communication. D'ici un an, cinq à six producteurs de plus seront de la partie, le temps qu'ils écoulent leurs étiquettes. Car outre la forme de la bouteille, quand elle a un fond large ou carré qui n'est pas adapté à la laveuse, l'un des freins à la consigne, c'est ce petit morceau de papier. Il ne doit comporter ni dorure ni *brillant*.

« *Or le rosé a un marketing très orienté en ce sens* », a-t-elle constaté. L'équipe doit convaincre, rassurer aussi. Elle fait réaliser des tests bactériologiques à chaque mise en bouteille. Parfois, c'est le stockage des consignes qui pose un problème de place. « *Mais c'est quelque chose qu'on peut régler facilement,* assure-t-elle, *en fournissant le matériel grâce aux aides du Sived NG, de la Région, de l'Ademe, et Citéo avec qui on est en phase de développement* ».

Aujourd'hui, Ecoscience Provence fait laver les bouteilles consignées dans la Drôme, à 400 km d'ici. 35 000 l'ont été depuis fin 2018. Son directeur espère, à terme, « *avoir une centrale de lavage dans le Var, idéalement en Provence Verte avec le Sived NG, notre partenaire historique* ».

V. G.

Questions à Fabien Mistre, président des Vignerons de Correns

« Une demande de la clientèle et des coopérateurs »

La coopérative des Vignerons de Correns est la première cave bio de France, labellisée depuis 1997. Elle compte trente-deux coopérateurs et sept salariés, qui produisent 9 000 hl en moyenne par an. Entretien avec son président, Fabien Mistre

Comment en êtes-vous arrivés à la consigne ?

On avait une demande de la clientèle et une envie forte des coopérateurs. L'idée vient vraiment de la base, depuis cinq à six ans, ça mûrissait dans nos cerveaux. Alors quand Ecoscience Provence nous a contactés, toutes les planètes étaient alignées.

Comptez-vous aller plus loin, avec la consigne d'autres cuvées par exemple ?

La gamme concernée est celle de nos plus gros volumes, 70.000 bouteilles. C'est un démarrage, on fidélise nos clients qui font l'effort de les rapporter, avec 10 centimes offerts par bouteille sur leur carte de fidélité. Et s'ils reviennent, ils rachèteront du vin. On se pose aussi la question de la consigne des cartons. Cela vient vraiment des adhérents.

Sur quels autres projets travaillez-vous ?

On parle de la loi Climat qui évoque un label carbone. Est-ce que la consigne rentrera dans le cahier des charges ? Ce serait intéressant. On travaille aussi sur un allègement du poids de la bouteille avec notre fournisseur Concept emballage. Je pense qu'on a pris de l'avance. Nous sommes à 100 % en reconversion en biodynamie. L'audit doit avoir lieu dans quelques semaines avant les vendanges pour obtenir la certification sur la récolte 2021.

LA CONSIGNE de Provence

Matériels de collecte

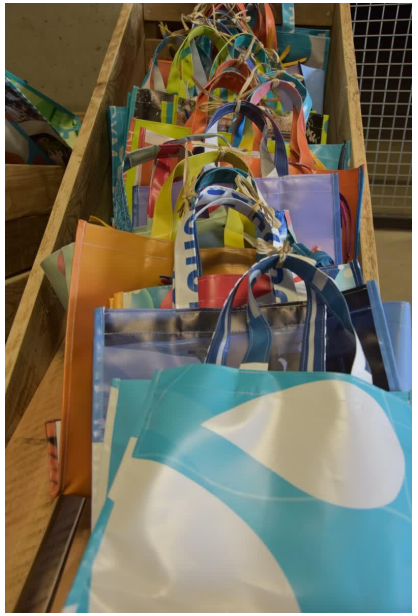

LES CASIERS À BOUTEILLES

Chaque casier peut contenir 12 bouteilles de 75 cl. Ils sont fabriqués en Espagne à partir de plastique recyclé. Ils sont faciles à nettoyer, et à empiler Nous les avons personnalisés avec notre logo "La consigne de Provence".

Lavage des bouteilles

- 42 000 bouteilles lavées
- 8 500 bouteilles lavées en 2022

LA CONSIGNE de Provence

1er collecteur automatique

15 ans!
ecoscience provence

lemontri

Sourire à la vie

HYPER U

LA CONSIGNE de Provence

PROJETS 2022

- IRAEE Axe 5
- TRAJ'EC4
- LEADER
- Partenariats et France Consigne

UNION EUROPÉENNE

LEADER

Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

LA CONSIGNE de Provence

LA CONSIGNE de Provence

Merci !

15 ans!
ecoscience provence

LA CONSIGNE de Provence

724 avenue des Berges, 83170 Brignoles

04 94 69 44 93
contact@laconsignedeprovence.fr
www.ecoscienceprovence.com

Présentation < LOOP

explorelooop.com

© Loop Durable System UK Ltd 2021.
Veuillez noter que cette présentation et tous les concepts qu'elle contient sont privés, confidentiels, protégés par le droit d'auteur de Loop et ne peuvent être reproduits ou produits sans autorisation préalable.

TerraCycle *(société mere de Loop)* a pour mission d’

Eliminer l’idee de dechet®

Loop

HÉRITAGE DU PASSÉ

Il fut un temps où la consigne
était la norme..

Si un emballage est considéré comme un actif et non comme un simple coût, alors il devient pertinent de le rendre durable**. Plus l'emballage est durable, moins le coût d'utilisation unique sera élevé.**

Loop

LA RÉALITÉ

Les emballages à usage unique sont **bon marché** et **pratiques**.

USAGE UNIQUE

Quand un emballage est considéré comme un coût variable, l'intégralité de ce coût est alloué pour un seul usage. Plus l'emballage est bon marché, plus le coût par usage l'est aussi.

Loop

Comment résoudre les problématiques créées par l’usage unique tout en gardant ses points positifs?

Loop est une **plateforme globale de réemploi** où chaque fournisseur peut développer des produits en emballage réutilisable et consigné que les distributeurs peuvent proposer à leur clientèle.

Notre but est de rendre le **réemploi facile, pratique et bon marché** en permettant aux consommateurs d'acheter et retourner leurs produits là où ils le souhaitent.

L'ÉCOSYSTÈME GLOBAL LOOP

Loop travaille avec une grande variété de partenaires pour permettre le développement du réemploi à grande échelle.

175+ entreprises PGC

(avec plus de 500 produits en ligne et plus de 500 en cours de développement).

5+ Restaurants à service rapide

10+ distributeurs et autres canaux

10+ Partenaires opérationnels

10+ Organisations

Marques

Restauration rapide

Distributeurs

Partenaires opérationnels

ONG et autorités publiques

Loop

HEINZ
ESTD 1869
TOMATO
KETCHUP
57 VARIETIES
GROWN NOT MADE
Loop
Loop

Bonduelle
BIO HARICOTS VERTS
100% FRANÇAIS
Votre Bocal Loop Consigné
Bonduelle
Bonduelle
Bonduelle
BIO POIS CHICHES
100% FRANÇAIS
Votre Bocal Loop Consigné
Bonduelle
Bonduelle
BIO LENTILLES
100% FRANÇAIS
Votre Bocal Loop Consigné
Loop

DANONE
VEGAN
almond
original
almond-based
with live cultures &
no added sugar*
Loop

PANTENE
OCEANS
I reuse, I love the oceans.
PRO-V
SHAMPOO
PANTENE
12.6 FL OZ (375 mL)
PANTENE
OCEANS
I reuse, I love the oceans.
PRO-V
CONDITIONER
PANTENE
12.6 FL OZ (375 mL)
ROSE 31
Loop

ecover
Loop

BURGER KING
HEINZ Loop
ESTD 1869
BURGER KING
Coca-Cola Loop
Loop

Carrefour

Live en France

Carrefour

Live in France

Objectifs Carrefour sur le réemploi:

D'ici 2022: 100 magasins

D'ici 2025: 500 magasins

DE LA TRANSITION VERS LE RÉEMPLOI A L'INTÉGRATION DES PRODUITS

Etape 1: De l'usage unique au réemploi

Loop accompagne les marques dans le passage d'un emballage à usage unique à un emballage réutilisable.

Etape 2: Distribution des produits en emballages réutilisables

Loop oeuvre à faire distribuer les nouveaux produits chez les distributeurs partenaires et/ou en DTC.

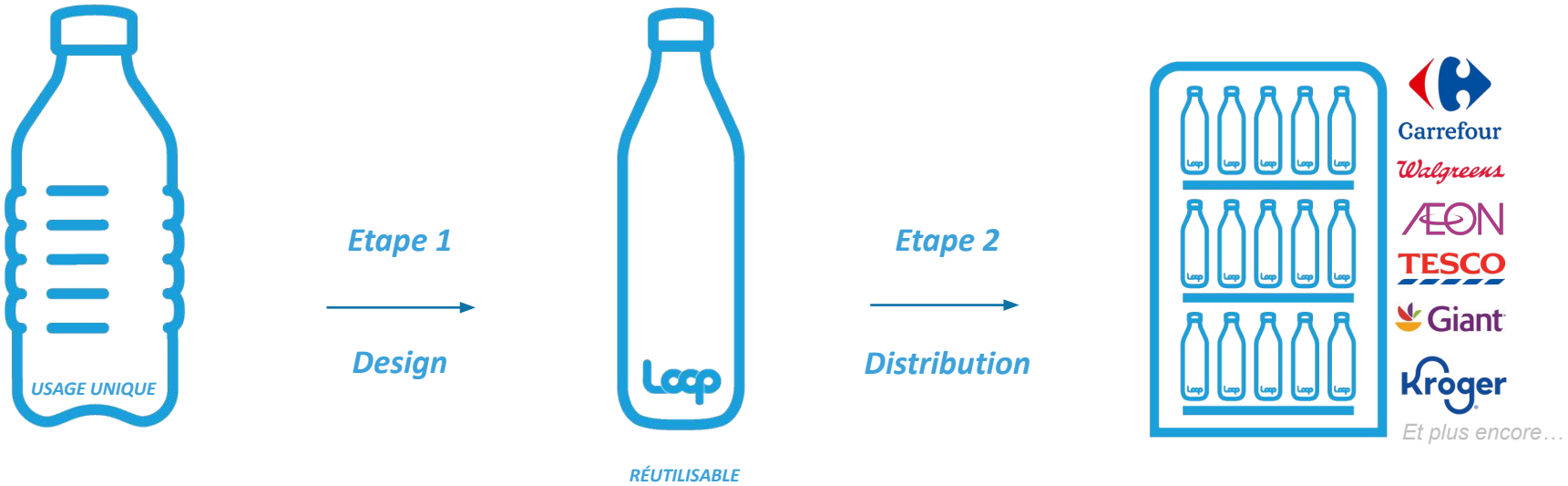

Quand le réemploi s'apparente à l'usage unique

Loop crée un réseau regroupant des distributeurs, des restaurants à service rapide, des services de coursier, des espaces commerciaux, etc. - afin de rendre le réemploi aussi pratique et abordable que l'usage unique.

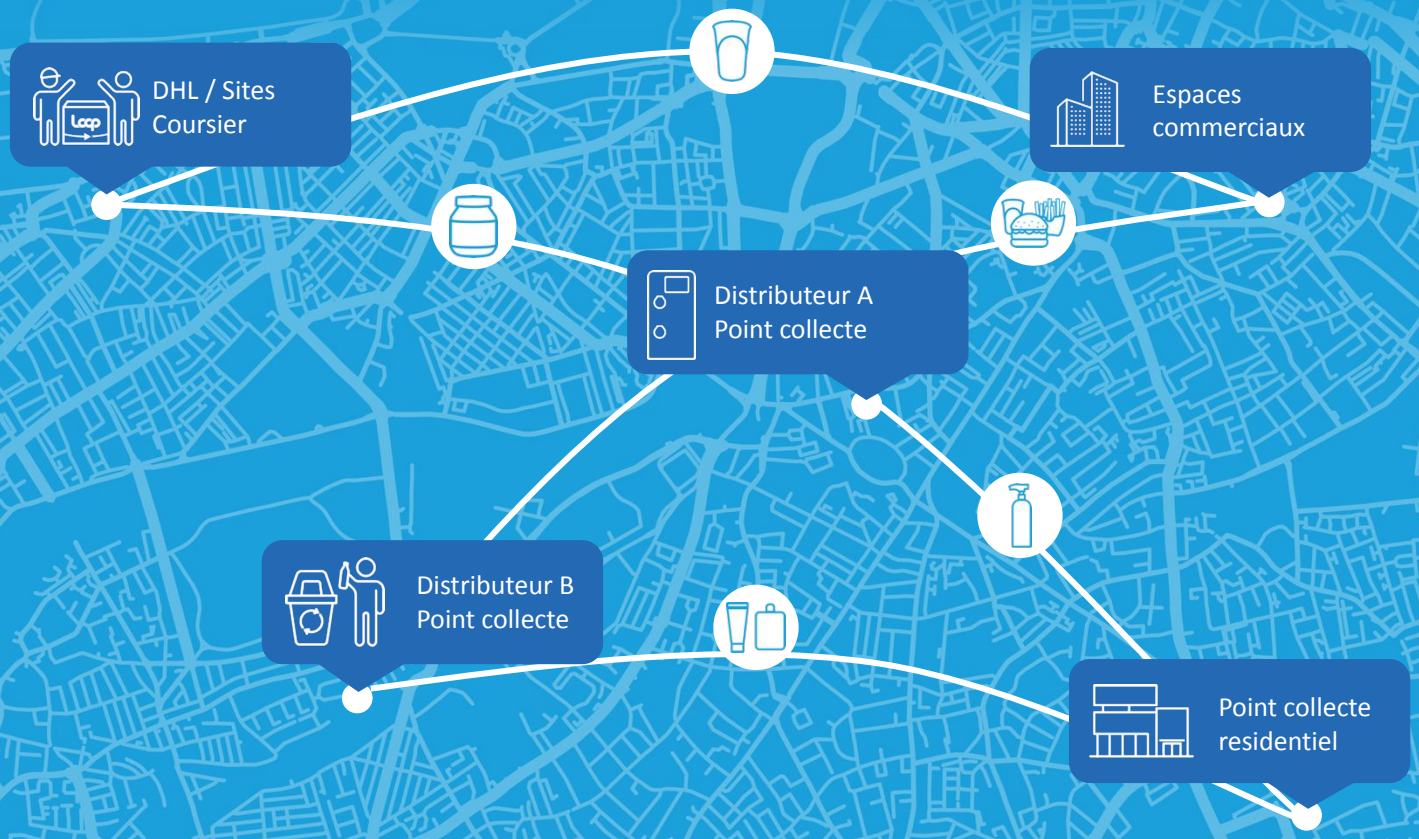

Merci

© Loop Durable System UK Ltd 2021. Please note that this presentation and all concepts contained within is private, confidential, copyrighted to Loop and may not be replicated or produced without prior consent.

CONTACTEZ NOUS

ROMAIN ZANNA-BELLEGARDE
Retail Partnership Lead, France

+33 7 66 09 11 41

romain.zanna-bellegarde@terracycle.com

Présentation < UZAJE

Sortir du tout jetable avec le réemploi

Avril 2022

Uzaje : sortir du tout jetable dans l'emballage

Des consommateurs en attente

L'urgence environnementale est devenue la 1ere préoccupation des Français
Souhait : limiter la production de plastiques par le vrac et la consigne

Une pression législative croissante

Loi Egalim (2018)
Loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (2020)
Single Use Plastics et Green Deal Europe (2020)

Des territoires mobilisés

Plan de réduction des déchets
Guide WWF: Territoire Zéro Plastique, JO 2024

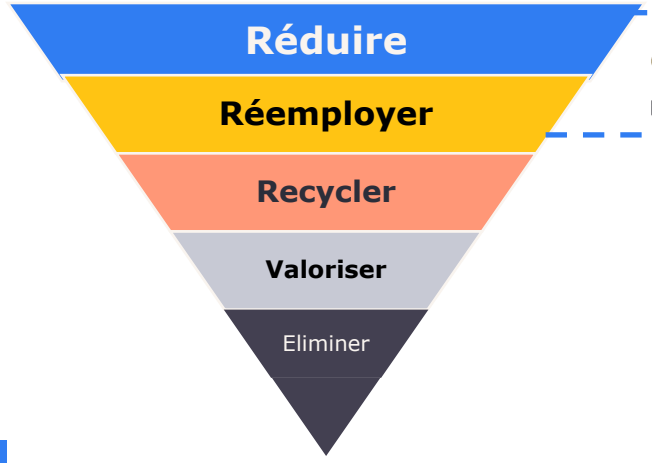

Les solutions de réemploi Uzaje permettent :

Réduction du Co2

Economie de ressources

Réduction des déchets

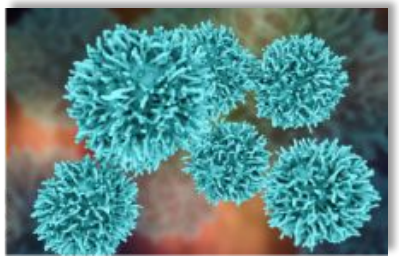
Réduction de l'exposition aux perturbateurs endocriniens

Création d'emplois industriels non délocalisables et locaux

ECONOMIE SOCIALE & SOLIDAIRE

AGRÉMENT ENTREPRISE SOLIDAIRE D'UTILITÉ SOCIALE

Nos marchés et références clients

Restauration commerciale

class'croute – La recette des belles journées
Compagnie des Alpes
ROOM SAVEURS
DAILY PIC – ÉPICURIEN PAR NATURE
mbpack
Ideal garden
CHEF CHEFFE ! – nos bons plats chez vous
Pyxo
TEN – FÉDÉRATION FRANÇAISE NIS

Voir le business case ici

Voir le business case ici

Restauration collective

Syrec – SYNDICAT POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE
SIRESCO – Syndicat intercommunal pour la restauration collective
BETC
elior
TERRES DE CUISINE
sodexo
arpège – monter en gamme
ASPP restaurants
PAPILLOTE ET COMPAGNIE
SVU – Bordeaux-Mérignac Cuisine Centrale
SIVURESC
Cuisine les 4 fourchettes
Saveurs et Vie

Voir le business case ici

Voir le business case ici

UZAJE

Industriels agroalimentaires

ecotone
SAVENCIA FROMAGE & DAIRY
LÉA NATURE
blédina
VALRHONA
œ
Triballat NOYAL
candia
DECK & DONOHUE – Bières Fines
AGRIAL
Jean Bouteille
APIFRUIT
PARIS 1890 GALLIA
mom GROUP
LAITERIE LA CHAPELLE

Voir le business case ici

Voir le business case ici

Voir le business case ici

Distribution

LA BELLE VIE
EN VRAC L'INTEN DANCE DEPUIS 2019
Système U
Intermarché SUPER
La Fourche
biocoop – LA BIO NOUS RASSEMBLE
franprix

Voir le business case ici

Voir le business case ici

Document confidentiel – ne pas divulguer

Nos activités pour passer à l’action

LAVAGE

- Prestation de lavage industriel
- Hygiène & Qualité
- Lavage optimisé, performant & avec faible impact environnemental

ACCOMPAGNEMENT

La transition vers le réemploi sur mesure

- Sourcing et développement de contenants
- Traçabilité et consigne
- Structuration de la collecte/retour
- Lavage externalisé dans nos usines
- Conduite du changement
- Mise en place d’expérimentations puis mise à l’échelle

Document confidentiel – ne pas divulguer

UZAJE

Les enjeux de la boucle de réemploi

Général

Accompagner la transformation sur un plan humain:

- Mise en place d'outils
- Réflexion sur l'ergonomie
- Formations

Production

- Modes de production
- Conditionnement
- Allotissement
- Etiquetage
- Contrôle intégrité

Livraison

- Adapter les modes de livraison
- Mise en place d'un système de traçabilité

Consommation

- Prise de T° à réception (scolaire)
- Réchauffe
- Service (scolaire)
- Débarrassage
- Comportement du convive (notamment en portage)

Achat parc contenants réemployables adaptés

- Définition typologie des bacs (encastrabilité, durabilité, scellage…)
- Définition des quantités
- Stockage
- Sacs de livraison (portage)

Logistique retour contenants propres

Logistique retour contenants sales

Lavage et contrôle

- Interne/externe?
- Sécurité sanitaire
- Définition CDC non-conformités/non réemployabilités

Contrôle et sortie des contenants détériorés

Document confidentiel – ne pas divulguer

L’outil industriel pour la mutualisation

Laveuse de contenants

- Lavage par aspersion
- 4500 contenants/heure
- Adapté pour tous les types de contenants (verre, inox et plastique) et couverts

Laveuse de bouteilles

- Lavage par immersion
- 3000 bouteilles/heure
- Adapté pour tous les types de bouteilles de 25 cl à 1L

Une cohérence environnementale

- Faible consommation d’eau et d’ énergie
- Produits lessiviels écologiques
- Utilisation chaudière électrique

Document confidentiel – ne pas divulguer

UZAJE

Maillage du territoire de centres de lavage

Notre vision

Mailler le territoire français de 8 centres industriels dédiés au réemploi des emballages **2022/2023**

- **Impact environnemental** du transport : toucher 90% de la population <200 km
- **Impact économique** : mutualisation des outils de différents clients et contenants

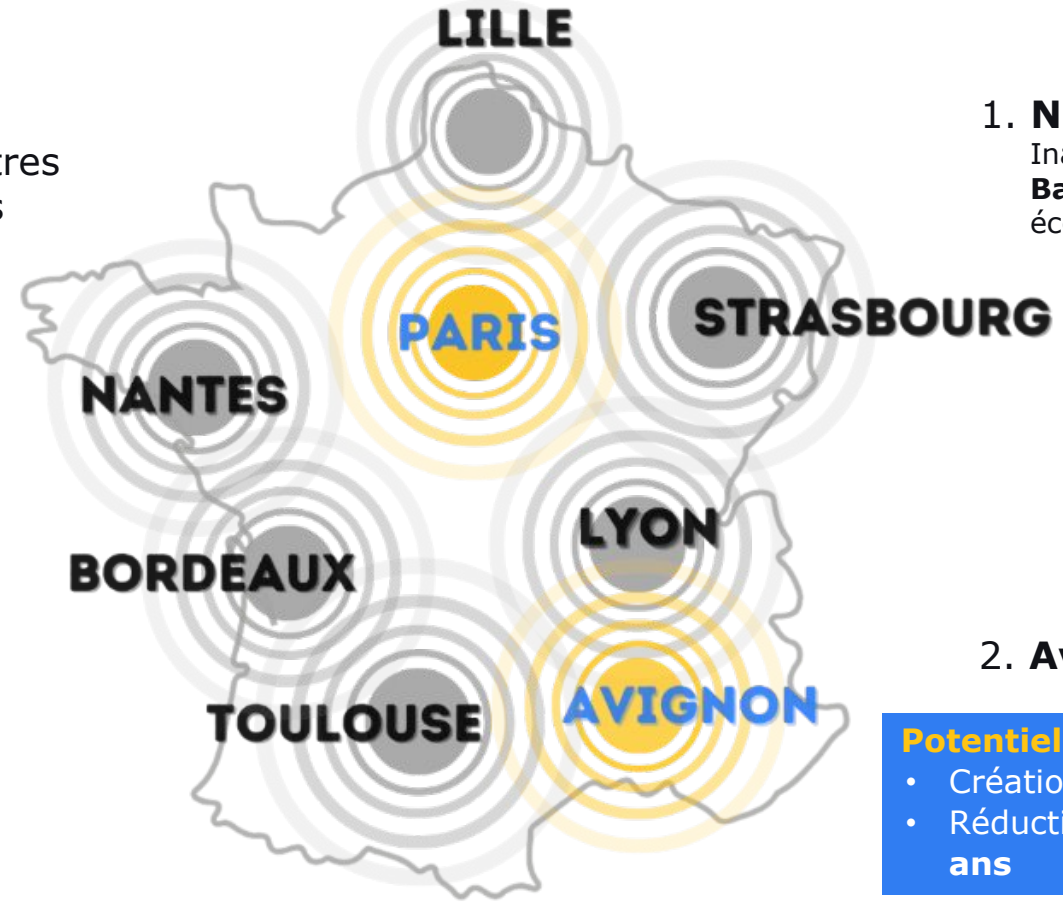

Nos centres ouverts

1. **Neuilly sur Marne** : Décembre 2020
   Inauguré le 15 février 2021 en présence de **Barbara Pompili,** Ministre de la transition écologique

2. **Avignon** : Février 2022

Potentiel d'un centre de lavage industriel
- Création de **43 emplois**
- Réduction de **3300 tonnes** de déchets sur **5 ans**

Document confidentiel – ne pas divulguer

Carte d’identité Avignon

2022

- **Début d’activité** : janvier 2022
- **3 employés** : 1 commercial, 1 responsable de site, 1 adjoint responsable de site
  + 6-8 opérateurs pour la production l’année 1
- **Implantation** : Marché d’intérêt National (MIN)d’Avignon
- **Surface du site** : 750m2
- **Investissement de départ** : 1 million d’euros
- **2 clients** structurants de la restauration collective : Terres de cuisine, Ville d’Avignon
- **1 ligne de lavage** de contenants alimentaires

2027 Perspectives

- **Potentiel de création d’emplois** à 5 ans : 40
- Réduction de **2 500 tonnes de déchets** par an

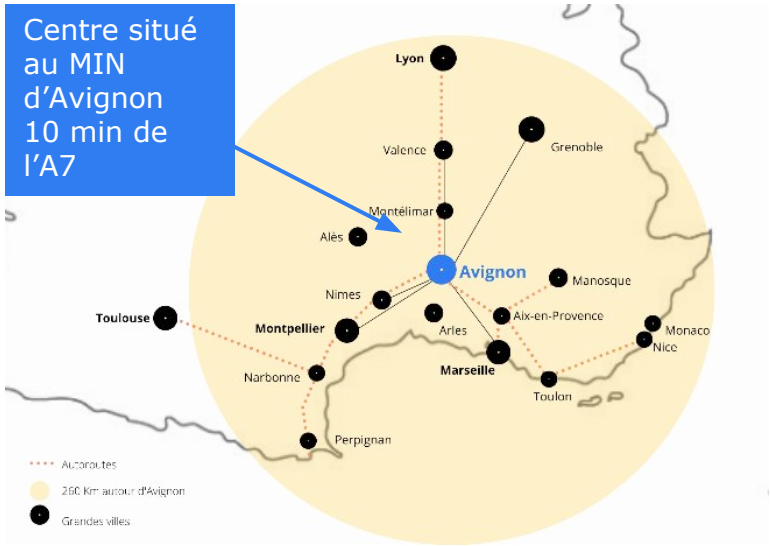

Document confidentiel – ne pas divulguer

UZAJE

Le réemploi en restauration collective

Restauration scolaire

42M de bacs inox /an en lavage externalisé si substitution des barquettes PP en bacs inox

Loi EGalim
Obligation de substituer les barquettes en plastique jetable en cantine d'ici 2025

Portage à domicile

47M de repas / an à raison d'un minimum de 2 barquettes par repas

Loi Agec
Obligation d'utiliser des contenants réemployables pour le portage de repas depuis le 1er janvier 2022

Nos solutions pour répondre aux besoins du marché

UZAJE

1 offre de lavage
Une solution de lavage industriel externalisé pour répondre aux besoins des cuisines centrales, cantines scolaires qui n'ont pas les capacité de laver en interne

1 offre d'accompagnement
Partage d'expertise, groupes de travail sur la mise en place de process de réemploi efficaces et personnalisés incluant les dimensions techniques, économiques et environnementales

BETC
Cuisine les 4 fourchettes
SVU Bordeaux-Mérignac Cuisine Centrale
TERRES DE CUISINE
Syrec Syndicat pour la restauration collective
ASPP restauranisa
SIVURESC
Papillote et compagnie
elior
SIRESCO
sodexo
AVIGNON Ville d'exception
anpège monter en gamme
Saveurs et Vie

Les enjeux du réemploi : sortir du schéma linéaire

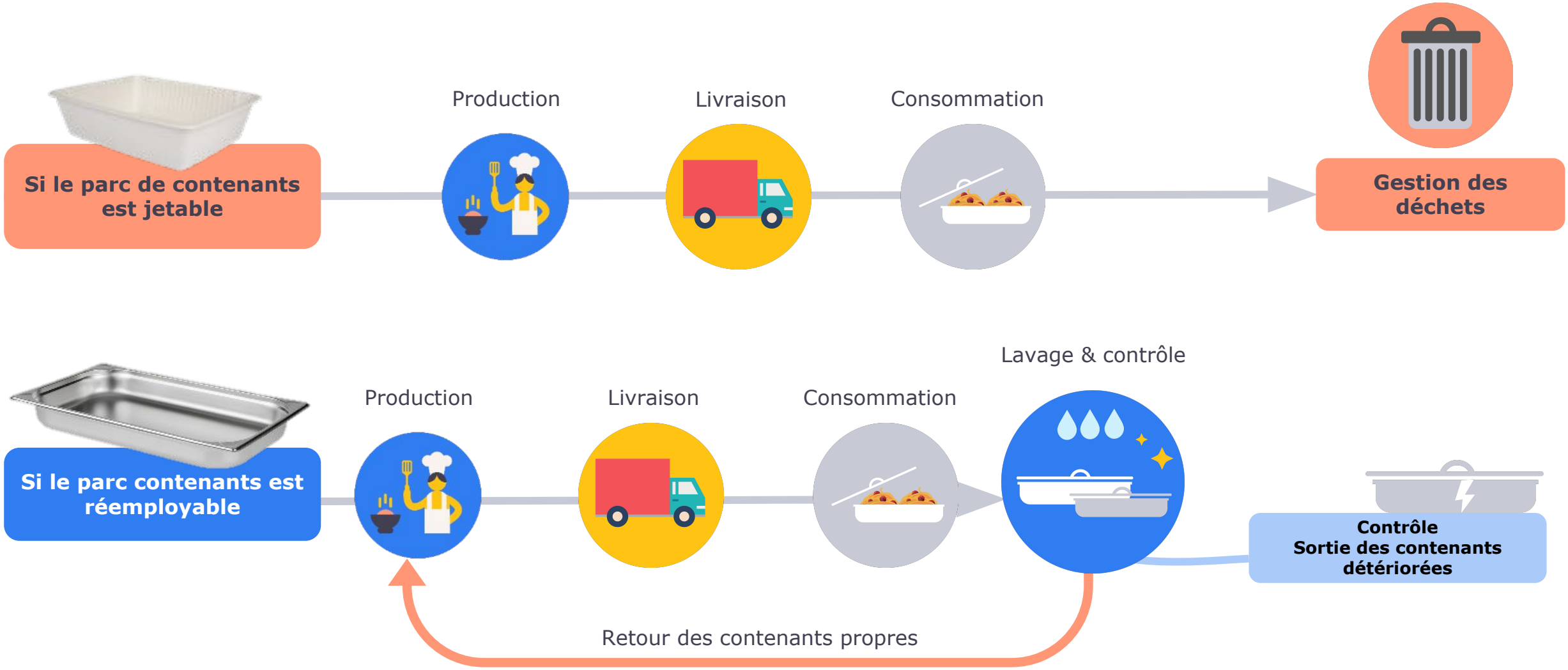

Document confidentiel – ne pas divulguer

Cas d'usage lavage

ZOOM

AVIGNON
Ville d'exception

4 000 couverts/jour en restauration scolaire

- **Objectifs**: passer aux bacs inox en restauration scolaire dès 2022 et éviter l'utilisation de barquettes et poches plastiques

- **Implication potentielle**: lourds travaux et investissements si lavage interne

- **Alternative**: Lancement le 1er AO public en France pour une prestation de lavage externalisé

- **Les actions** :

✔ + de **100 000 bacs** à laver par an dans le centre de lavage Uzaje à Avignon
✔ **6 tonnes** de déchets plastiques évitées
✔ Mutualisation de l'outil de lavage
✔ Création d'emplois non délocalisables sur le site Uzaje

UZAJE

Document confidentiel – ne pas divulguer

Cas d'usage accompagnement

ZOOM

Société publique de restauration collective
13 000 repas par jour / Angers + 13 communes

Analyser les impacts et opportunités du passage à 100% de bacs inox

- **Objectifs**: Co-construire la transition vers le réemploi avec les équipes dans le respect de l'organisation propre à l'entreprise
  - ❑ Répondre aux attentes de la loi EGALIM dès la rentrée 2022
  - ❑ Supprimer les barquettes PP

- **Missions Uzaje**:
  - ❑ Apport d'expertise sur des process efficaces qui prennent en compte les dimensions humaine, environnementale et économique
    - ✔ Cadrage de volumétrie, choix des bacs
    - ✔ Approche logistique cible, traçabilité
    - ✔ Etude lavage externalisé versus internalisé
  - ❑ Partenariat potentiel pour le lavage et le stockage

- **Les livrables sur la mission de 15 jours** :

Réunions de travail, ateliers de co-construction, synthèses et bilans

Témoignage de Pauline Vernin, chargée de mission développement durable:
« Très bon accompagnement de la part de toute l'équipe d'Uzaje. Les + : bonne compréhension de nos attentes, interlocuteur qui coordonne et centralise les échanges, bonne réactivité, compétences des membres de l'équipe projet. Un grand merci pour votre accompagnement qui est intervenu au bon moment dans notre projet. »

Document confidentiel – ne pas divulguer

UZAJE

Cas d'usage portage à domicile

ZOOM

SIRESCO
Syndicat intercommunal pour la restauration collective

Boucle de réemploi de contenants dans le cadre du portage à domicile

Objectifs

- **Appréhender sur le terrain** à petite échelle les réalités physiques et opérationnelle pour se conformer demain à la loi AGEC
- **Impliquer** l'ensemble des **parties prenantes**
- Prouver l'impact de la mise en place de système de réemploi

Paramètres

IVRY S/SEINE

- **Ville** : Ivry-sur-Seine
- **Période** : 17 janvier – 21 février 2022 - 5 semaines
- **Fréquence** : 6 jours par semaine / midi et soir
- **Contenants** : 2 contenants par repas + 1 sac réemployable de transport
- **Cible**: 60 bénéficiaires

✔ + de **2 900 contenants** lavés pendant 1 mois au centre Uzaje de Neuilly-sur-Marne

✔ **200 kg** d'emballages uniques évités

UZAJE

Document confidentiel – ne pas divulguer

UZAJE

90 rue Louis Ampère

93 330 Neuilly-sur-Marne

uzaje.com

01 41 53 66 64

TABLE RONDE : comment faire évoluer les habitudes des professionnels et des consommateurs avec le réemploi et la consigne ?

Présentation < PANDOBAC

PANDOBAC

Expert du réemploi d'emballages, Pandobac contribue à la fin du "tout jetable"

19 mai 2022

Aujourd'hui, les marchandises sont livrées aux restaurants et commerces dans des emballages jetables

Ces emballages sont immédiatement jetés, et finissent incinérés pour la plupart, ce qui contribue aux émissions de gaz à effet de serre

La pression économique et réglementaire est de plus en plus forte sur les emballages à usage unique

La **gestion des déchets** en magasin et en restaurant est un **poste coûteux** (temps de gestion, prestataires…).

Le **coût d'achat des emballages à usage unique** pour les fournisseurs **explose depuis 2 ans**.

Les lois font augmenter encore plus ce coût avec des obligations, des restrictions et la mise en place de REP.

AGEC

LOI ANTI-GASPILLAGE pour une économie circulaire

- **20% de réduction des emballages plastiques à usage unique** d'ici **fin 2025** dont au minimum la moitié obtenue par recours au réemploi et à la réutilisation
- Fixe un objectif de **5% d'emballages réemployés** mis sur le marché en **2023** et de **10% des emballages réemployés** mis sur le marché en France en **2027,** exprimés en unité de vente ou équivalent unité de vente.
- Extension de la **Responsabilité Elargie du Producteur (REP)** au secteur de la restauration **d'ici 2023** et au secteur industriel **d'ici 2025**

Source : https://agriculture.gouv.fr/

Pandobac propose **un service clé en main** de bacs réutilisables de transport

Un accompagnement des clients sur mesure pour répondre aux besoins

1

Choix des contenants
primaires, secondaires, tertiaires

2

Lavage des contenants
pour leur remise en service

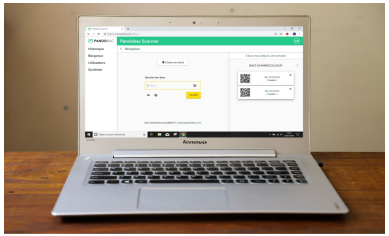

3

Traçabilité des bacs
via une application propriétaire

4

Transport des bacs
pour assurer les réutilisations

Pandobac travaille efficacement avec des entreprises du secteur alimentaire

Coopératives de producteurs et mareyeurs	Grossistes et distributeurs	Industriels
manger BIO 44	NATOORA	BELLEDONNE Nourrit la Vie
JÉGO TRADITION	MONOPRIX	
BIO A PRO L'ÉTHIQUE DANS L'ASSIETTE PRODUCTEURS BIO ET PROXIMITÉ	TRANSGOURMET	

... et bien d'autres

Pandobac a développé une offre de conseil sur le réemploi d'emballages

Une méthodologie éprouvée sur tous les aspects du réemploi

Recherche de contenants adaptés à l'activité de nos clients

Elaboration d'un modèle logistique incluant collecte lavage et suivi

Modélisation de l'impact environnemental, humain, opérationnel et financier

Mise en place de pilotes et assistance au déploiement

Références clients

COMPASS GROUP

elior

VALRHONA

Discutons-en !

Shu ZHANG
CEO et cofondatrice
0687420069
shu.zhang@pandobac.com

Retrouvez-nous également sur notre site

www.pandobac.com

Présentation < DINETTE

dinette

Manger zéro déchet

79%

5g

88%

Problématique

Abondance d’emballages jetables dans la restauration à emporter

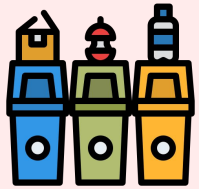

Peu d’emballages recyclables et recyclés réellement

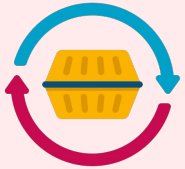

Peu d’alternative facile et pratique à l’usage unique

Solution

Une application pour gérer un système de consigne pour les restaurants et leurs clients

Pourquoi maintenant ?

Enjeu pour l’opinion public

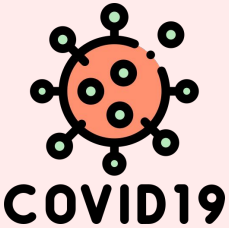

Accélérateur de tendance

Consomm’acteurs

Législation pour le réemploi

Marché

~200 000 restaurants en France

CA : 90 Mds€ en 2018

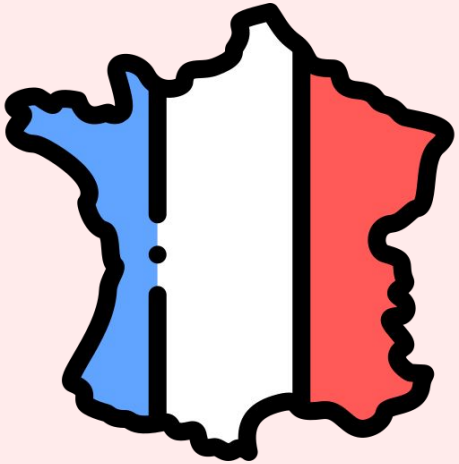

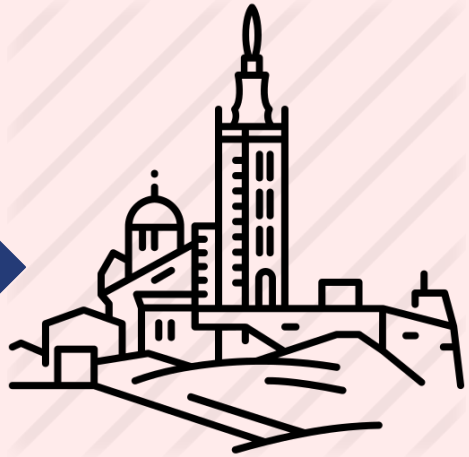

~2 000 restaurants à Marseille et Arles

Objectif : 25% de pénétration en 5 ans

Produit - consommateur

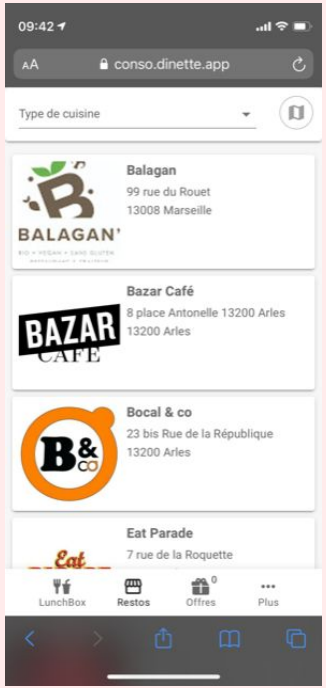

Produit - restaurant

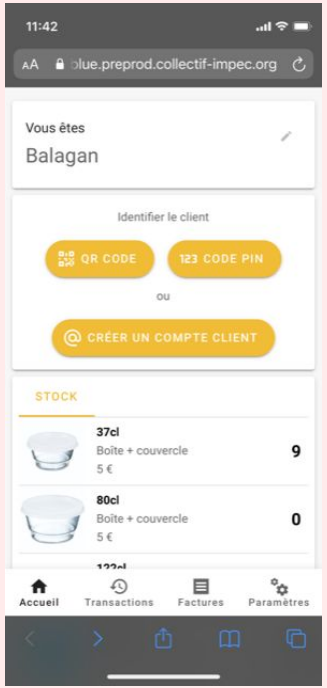

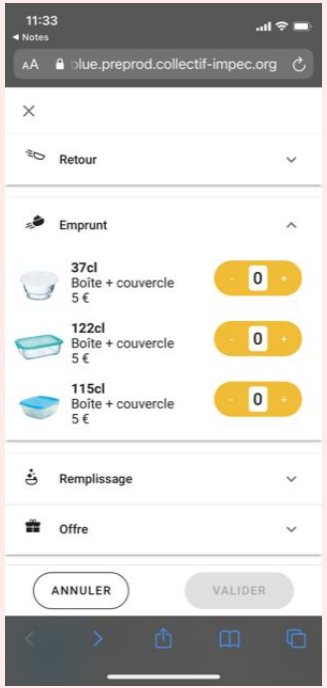

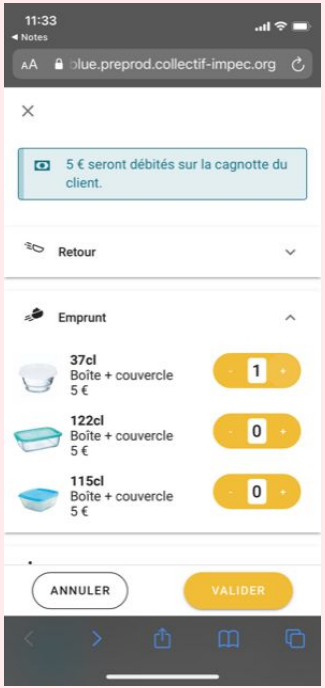

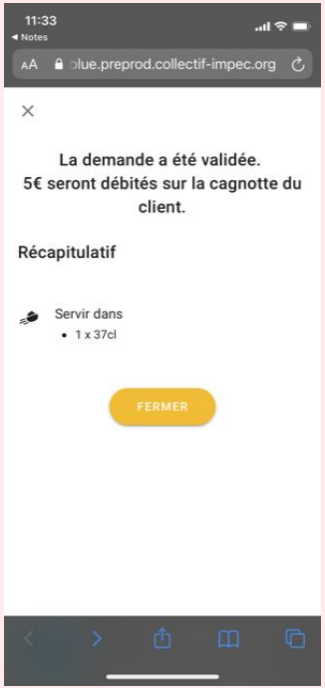

Proposition de valeur

Offre phygital au service des restaurants et des consommateurs

Réduction des coûts

Simplicité et ergonomie

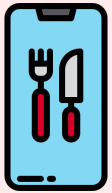

Visibilité et trafic

Préservation de la planète

Modèle économique

B2C

- Gratuit
- Caution restituée à chaque retour

B2B

- Abonnement mensuel par palier pour un nombre de boîtes livrées
- Facturation “coût unitaire par boite” (si lavage par Dinette)

- Publicité éphémère
- Autres marchés : restauration collective, traiteurs et snacking
- Station de lavage urbaine

Acquisition marché

Croissance organique

Bouche à oreille

Réseau personnel

Instagram

Site internet

dinette

Labels écologiques

communauté écotable®

Green Food

Écosystème engagé

La Roue Marseillaise

ZERO WASTE MARSEILLE

Écosystème professionnel

Accompagné par Accélérateur M

Réseau Consigne

Cap Au Nord Entreprendre

Ecosystème de la consigne

La région attire des acteurs du réemploi et la communauté de restaurants à Marseille se mobilise déjà !

UZAJE

Restaurants indépendants avec leur propre système de consigne

Equipe

Miki Nectoux
Cofondateur

Architecte, designer et consultant

Expert matières (plastique, terre, ...)

Fondateur Milvi, Secrétaire Pôle Culture & Patrimoine

Laurent Soucraye
Cofondateur

Profil expérimenté et international (10+ d'exp. France, HK, Europe, AmSud)

Profil tout terrain : CAC 40, PME, création startup (1ère exp.)

Profil financier (Audit, CDG, PMO)

Ils nous font confiance

BAZAR CAFE

B&CO

Eat PARADE

LE 22

LE PRESAGE

Le Balagan'
Soupe, Tarte & Salade Bar
sur place/à emporter/livraison

Le Petit Arles
CAFÉ-CRÊPE-CUISINE
SERVICE CONTINU • SUR PLACE OU À EMPORTER

LA FABRIQUE
TRAITEUR
CAVE À VIN

Ambition de croissance

2021
POC

2022
100 restaurants

2023
200 restaurants

2024
350 restaurants

2025
500 restaurants

Timeline

Prospection en continu

2021

POC

02/22

Lancement Arles et Marseille

S1 2022

Etude sur une station lavage urbaine

S2 2022

12/22

100+ restaurants sur le département et nouveaux clients (traiteurs, resto co)

Recherche active financements

dinette.app

dinette
Mon repas zéro déchet récompensé !
JE SUIS CONNECTÉ
JE M'INSCRIS
DINETTE © 2022 - 2022.31.07

dinette.app

Annexes

dinette

contenants réutilisables ?

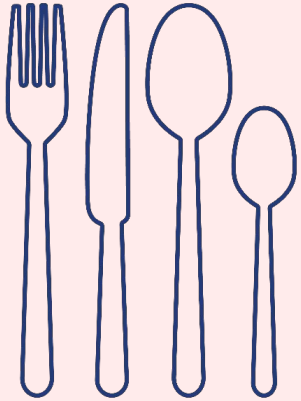

set couverts

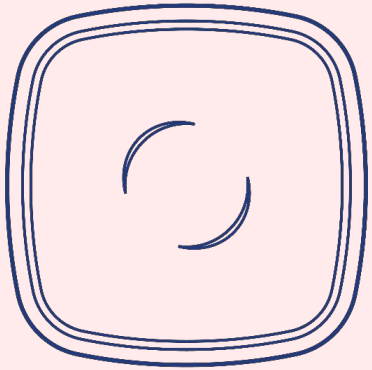

115 CL

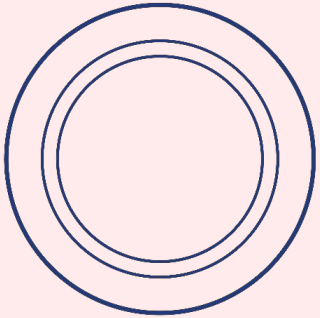

80 CL

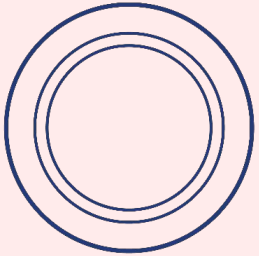

37 CL

dinette
web app ?

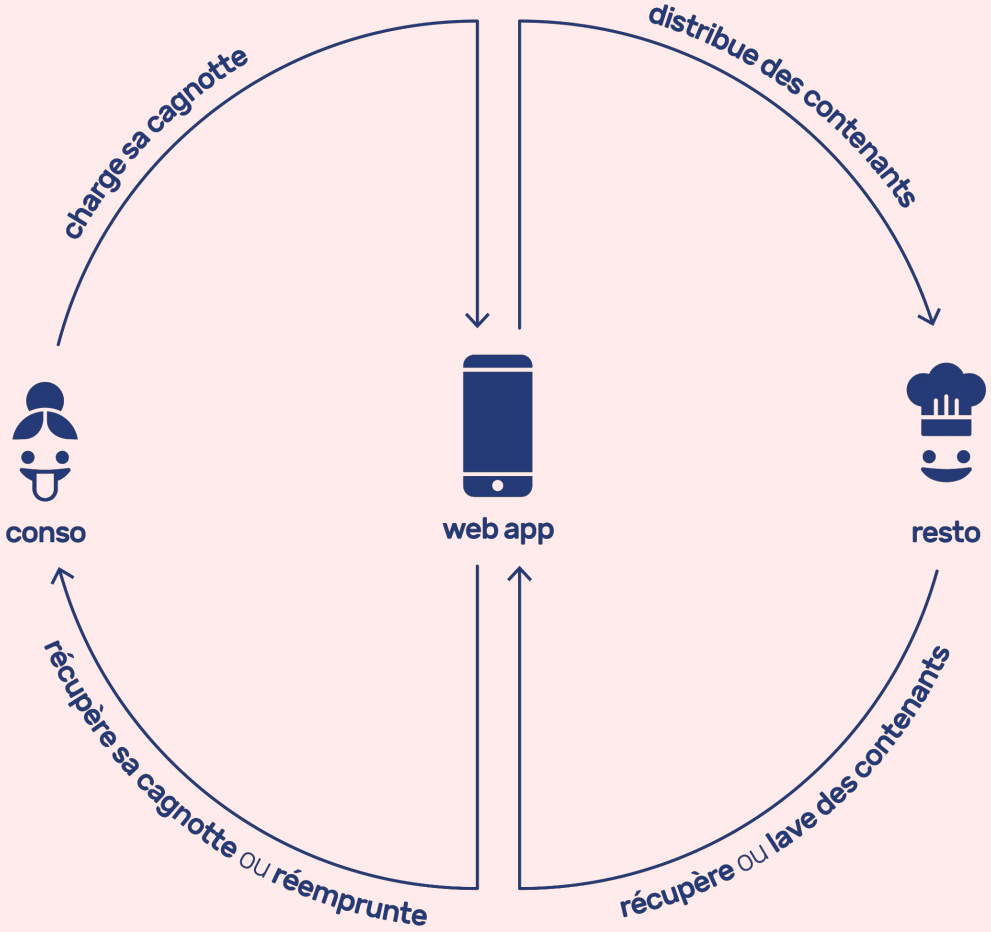

Pour quel impact ?

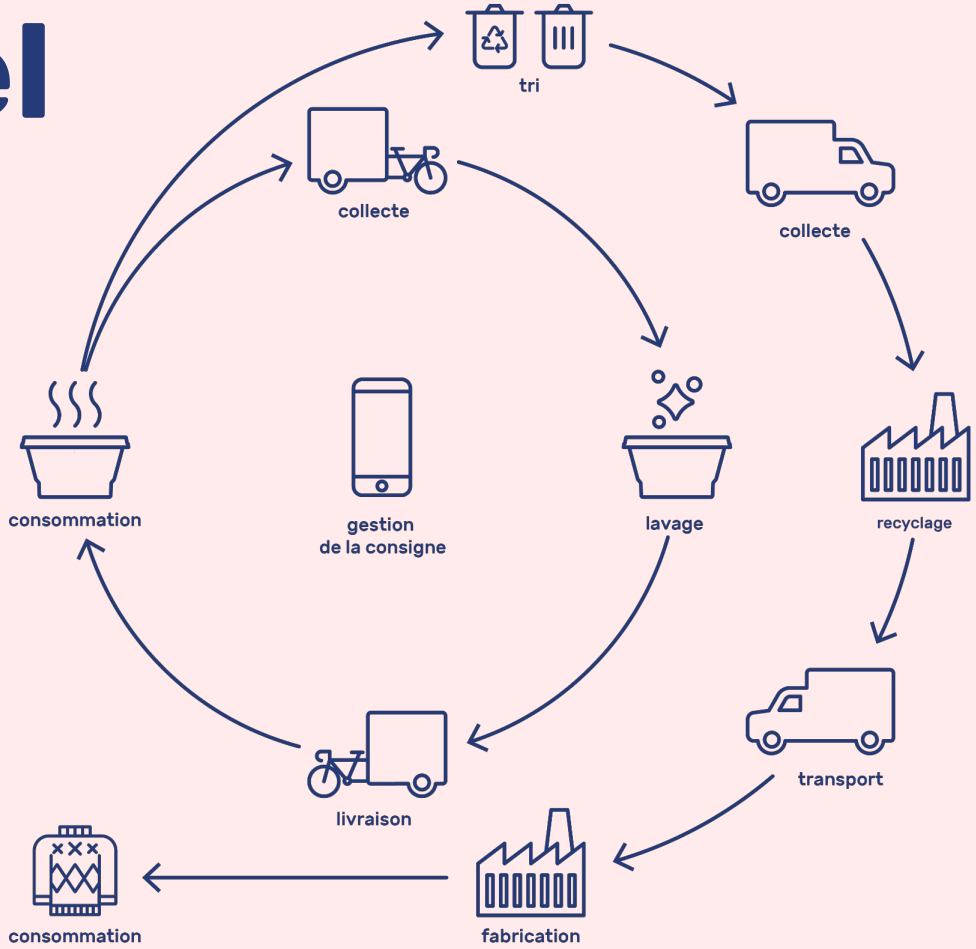

dinette
c’est quoi ?

Un service clef en main
de mise à disposition de
contenants consignés
à destination
des restaurateurs
et des collectivités

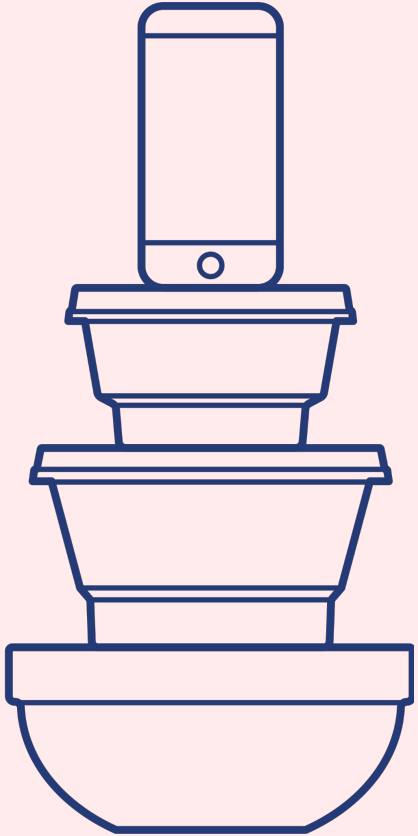

→ web app conso / resto

→ contenants en verre + PEBD
origine France

→ livraison à vélo

→ lavage externalisé

Initiatives nationales

partout !

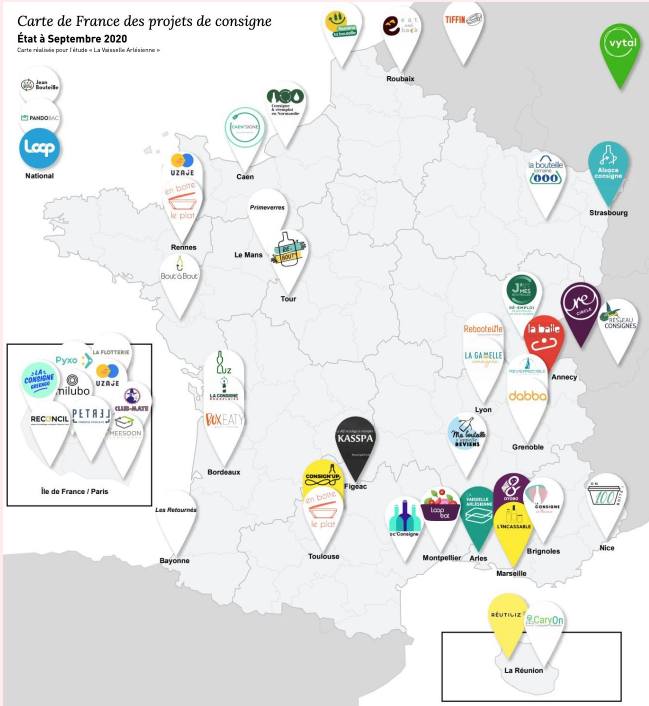

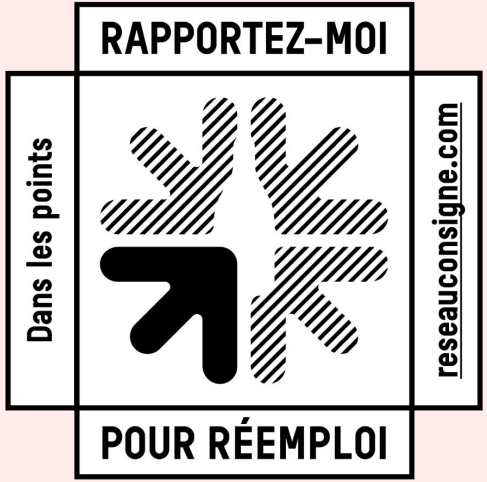

Pour aller plus loin, le replay, les supports, un CR et des sites web de référence

www.ordeec.org

www.lifeipsmartwaste.eu

www.optigede.ademe.fr

www.reseau-preci.org

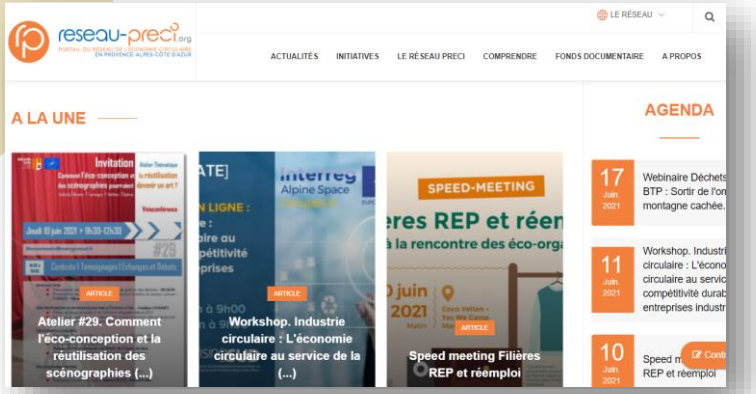

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Quelques dates à retenir

Nos prochains webinaires animés dans le cadre du projet européen LIFE IP SMART WASTE et des travaux de l'ORD&EC

- Mardi 14 juin sur les **filières Cartons** en région
- Septembre sur la **collaboration en matière de lutte contre les dépôts sauvages**
- Septembre sur la **sensibilisation des élus locaux aux enjeux de développement de local de l'Economie Circulaire**

REPLAY

A suivre sur les sites web www.ordeec.org, https://www.lifeipsmartwaste.eu et https://www.reseau-preci.org/

Les Contacts Région

Chef de service Economie Circulaire et Déchets

vvolland@maregionsud.fr

Equipe Life IP Smart Waste

adecazenove@maregionsud.fr
gevrard@maregionsud.fr
mabadie@maregionsud.fr
nviziale@maregionsud.fr

Projets Investissements

Chargé de projets Economie circulaire
gdaude@maregionsud.fr

Merci de votre attention

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Life